Université Polytechnique HAUTS-DE-FRANCE

institut du sport durable

Licence Pluridisciplinaire Projet Personnel - Sportif de Haut Niveau

BC4 : Développer un agir éthique et responsable

BOX 421 - RSO

Semestre 2 - Nos RDV

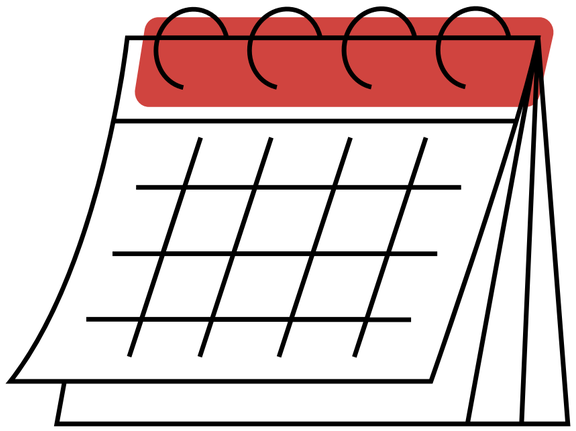

- Mardi 22 avril 2025 de 10h à 11h
- Mercredi 23 avril 2025 de 10h à 11h
- Jeudi 24 avril 2025 de 10h à 11h
- Vendredi 25 avril de 10h à 11h
- Mardi 29 avril de 10h à 11h
- Mardi 6 mai 2025 de 10h à 11h
- Mercredi 7 mai 2025 de 10h à 11h

Université Polytechnique
HAUTS-DE-FRANCE

Rappels des éléments du semestre 1

Contexte global et constats

Le XXIème est le rendez-vous de tous les défis !

Nous évoluons dans une ère traversée de crises multiples, qui se dénomme l'anthropocène

Guerres politiques, pandémie, inflation, crises économiques, pénuries énergétique et alimentaire, pollutions des espaces naturels (eau, air, sol), destruction des ecosystèmes, crise sanitaire, réchauffement climatique...

L'Anthropocène est une nouvelle époque géologique qui se caractérise par l'avènement des hommes comme principale force de changement sur Terre, surpassant les forces géophysiques. C'est l'âge des humains ! Celui d'un désordre planétaire inédit.

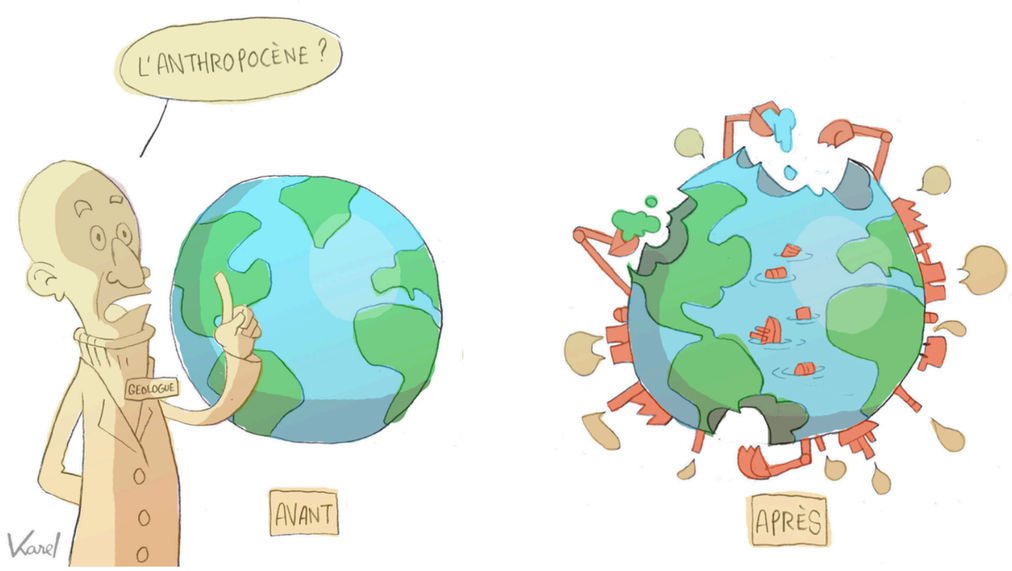

Contexte global et constats

Le XXIème est le rendez-vous de tous les défis !

Une sixième extinction en cours provoquée par les Homo Sapiens

Depuis que Sapiens “s’est accaparé” la planète, **une sixième extinction de masse est en cours**, fulgurante à l’échelle du temps géologique, et il aura fallu un peu moins d’un siècle pour que ce dernier dérègle un système écologique stable depuis 800 000 ans, compromettant alors son propre avenir...

Pour la première fois, ce sont en effet les habitants de la Terre qui sont devenus les principaux moteurs des changements qui l’affectent.

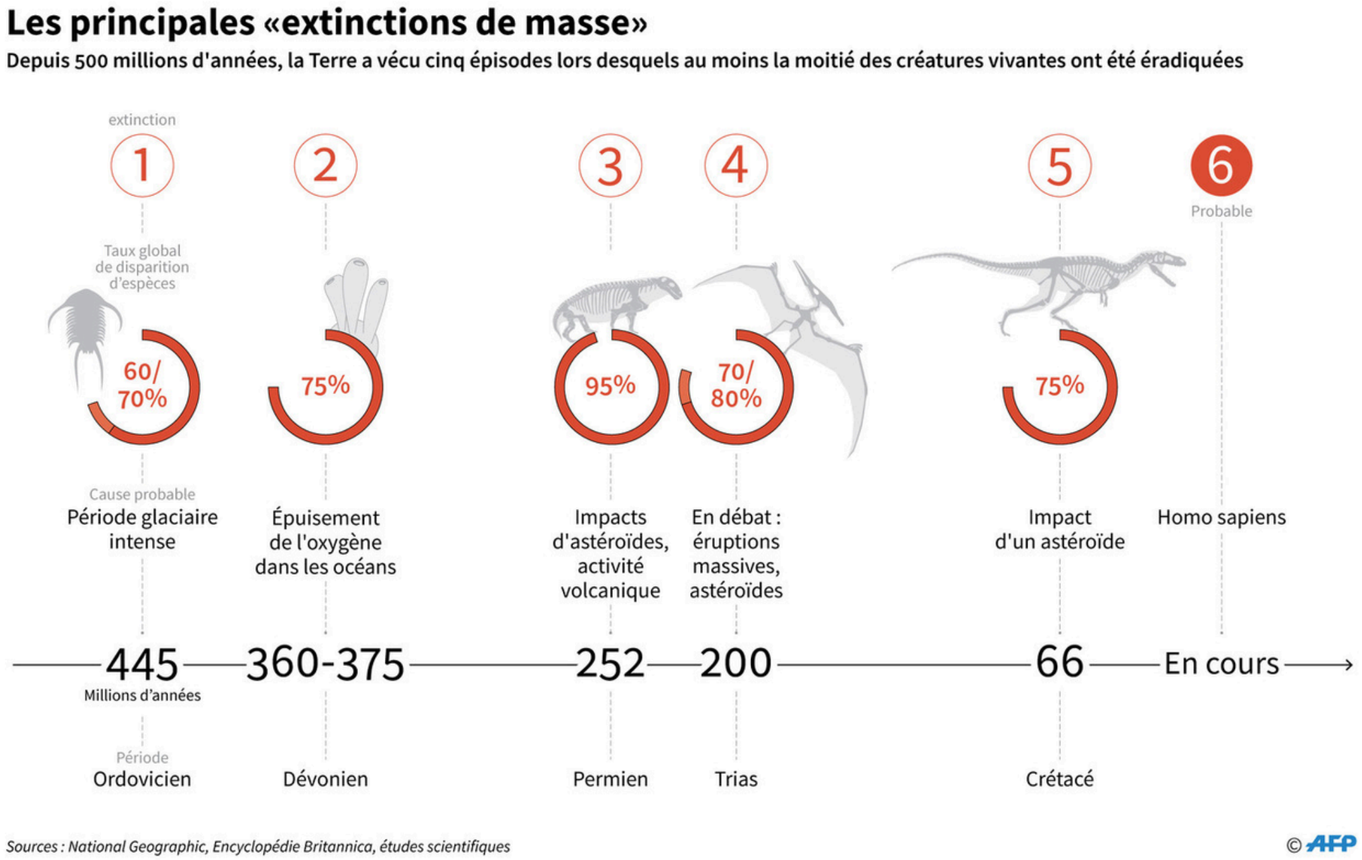

Contexte global et constats

Le XXIème est le rendez-vous de tous les défis !

Les enjeux incontournables du XXIème siècle

Les enjeux à relever sont multiples. Ils concernent l'avenir de l'humanité. Trois enjeux centraux et reliés constituent aujourd'hui les enjeux **INCONTOURNABLES** du XXIème siècle :

- **La démographie**
- **Le climat**
- **L'énergie**

Les réponses à ces enjeux doivent combiner développement économique, justice sociale et protection de l'environnement.

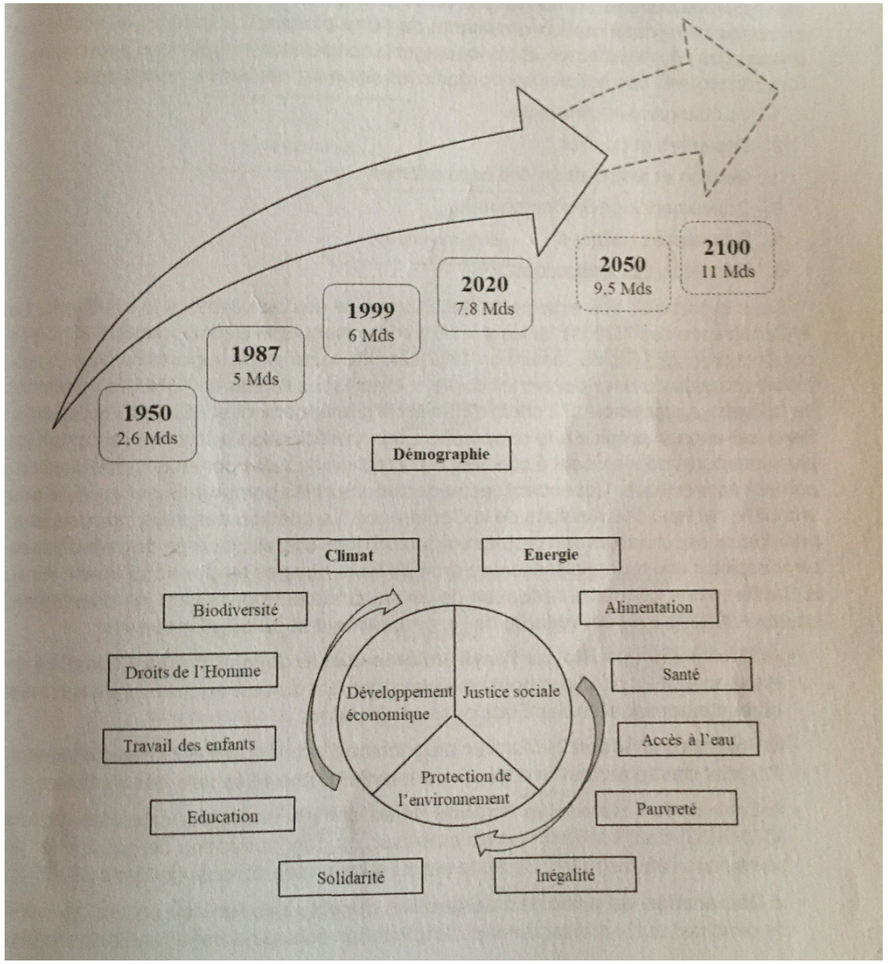

Contexte global et constats

Le XXIème est le rendez-vous de tous les défis !

Et nous, l'Homme, dans tout ça ?

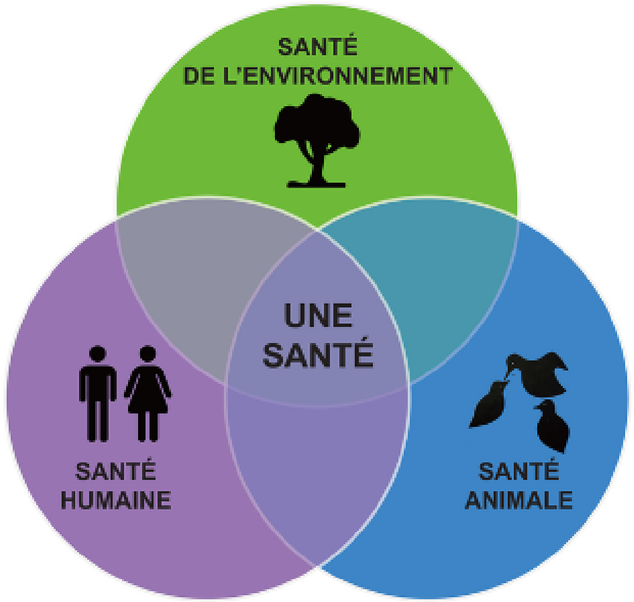

Nos comportements influent sur les équilibres des interactions nécessairespour notre biosphère.

La Responsabilité Sociétale des acteurs

Une évolution dans la prise en compte des politiques

La RSE/O, quesaco ?

La Responsabilité Sociétale des Entreprises et des Organisations (RSE/O)

La RSE/O est une démarche mise en place par une entreprise ou une organisation visant à intégrer les enjeux du développement durable dans ses activités en prenant en compte **des critères sociaux, économiques, écologiques, éthiques, d'innovation…** en lien avec toutes les parties prenantes (salariés, bénévoles, partenaires, prestataires, pratiquants…).

ISO 26000

GRI

Corporate Sustainability Reporting Directive

La RSE/O se base sur des référentiels connus

La Responsabilité Sociétale des acteurs

Une évolution dans la prise en compte des politiques locales

La Responsabilité Sociétale des acteurs du monde sportif

La Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO)

De par leur activité d'utilité sociale, leur statut associatif voire la délégation de mission de service public confiée aux fédérations, **les organisations sportives** mettent en œuvre des actions RSO depuis toujours.

La responsabilité sociétale est loin d'être une nouveauté pour le Mouvement sportif. Elle est inscrite dans son ADN.

Le club rennais du REC Volley est le premier en France à afficher les bandes du climat sur son maillot

Le sport est impacté...

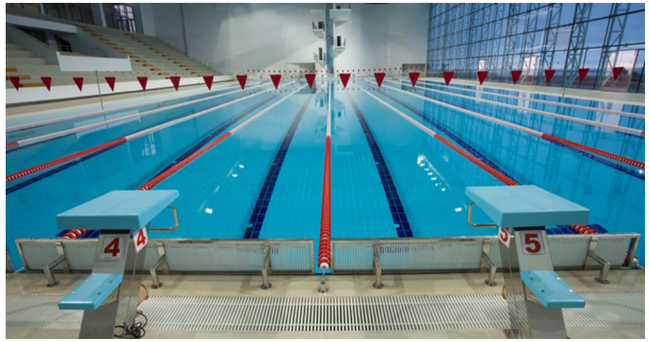

Les impacts du changement climatique sur le sport

L'ÉQUIPE je m'abonne

Arthur Rinderknech raconte la brûlante journée à l'US Open : « Il fait 4 000 degrés et c'est dangereux »

VUELTA 2024 | "C'EST UN FOUR" : LE PELOTON À L'ÉPREUVE DES TRÈS FORTES CHALEURS DEPUIS LE DÉPART DU TOUR D'ESPAGNE

PAR **RAPHAËL BROSSE**
MIS À JOUR 22/08/2024 À 11:38 GMT+2

Depuis le Grand Départ du Tour d'Espagne, le peloton est confronté à des températures très élevées, atteignant parfois les 40°C. La chaleur devrait être au moins aussi suffocante en Andalousie, où se dérouleront les quatre prochaines étapes. Au sein des équipes, tous les moyens sont bons pour préserver autant que possible les coureurs des effets de la canicule.

« De l'eau qui sortait des chaussures » : chaleur et humidité ont assommé l'US Open

Après un début de tournoi dans des conditions classiques, la journée de m
l'US Open a vu l'humidité se mêler à une grosse chaleur, mettant à mal de
nombreux joueurs et joueuses qui racontent le calvaire.

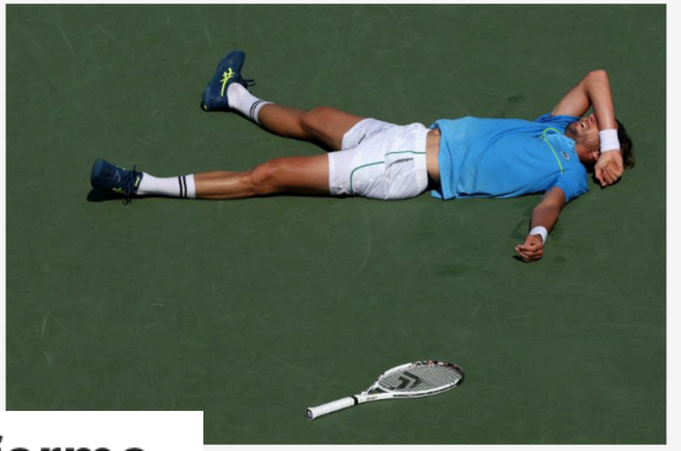

chron
13:38
«Les Ar
13:20
Comme
11:43
La traje
08:47
Le prog
08:45
Donald
08:14
Cramés
08:13
Pegula
06:30

Rennes : la piscine Saint-Georges ferme pour "sobriété énergétique"

La Ville de Rennes annonce que la piscine Saint-Georges sera fermée pendant les vacances d'hiver pour des raisons écologiques.

Les conséquences sur la pratique sportive

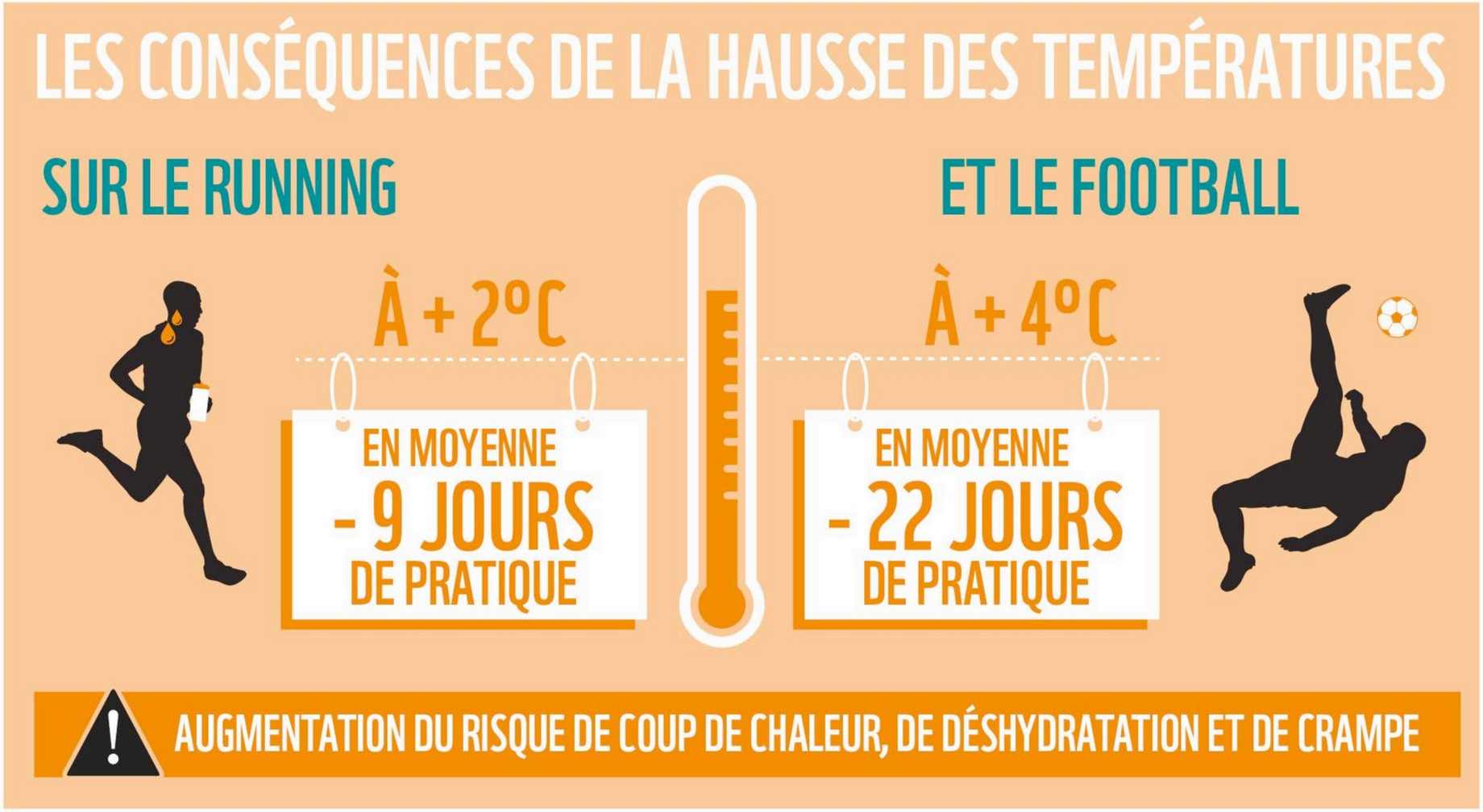

Les conséquences sur la pratique sportive

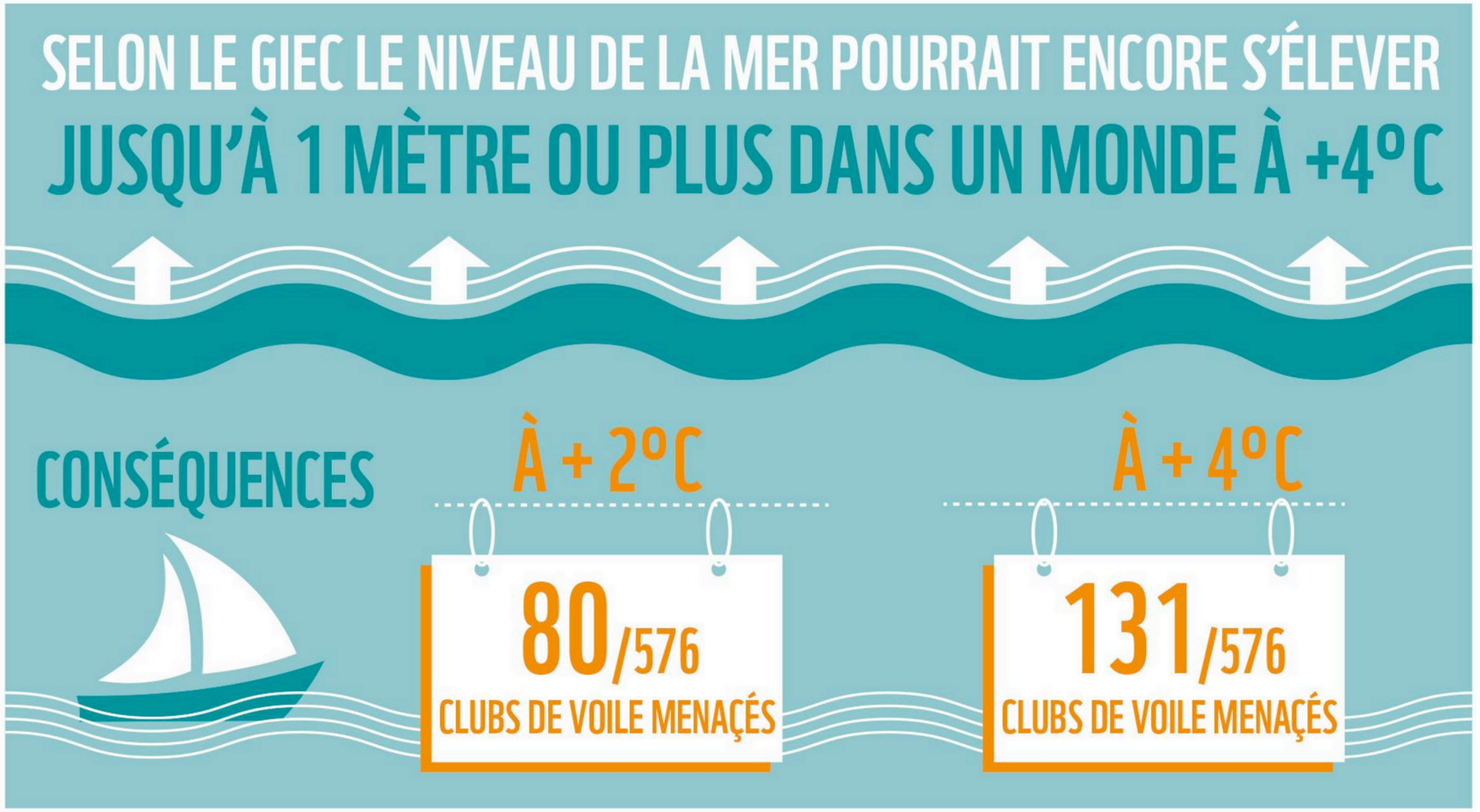

Les conséquences sur la pratique sportive

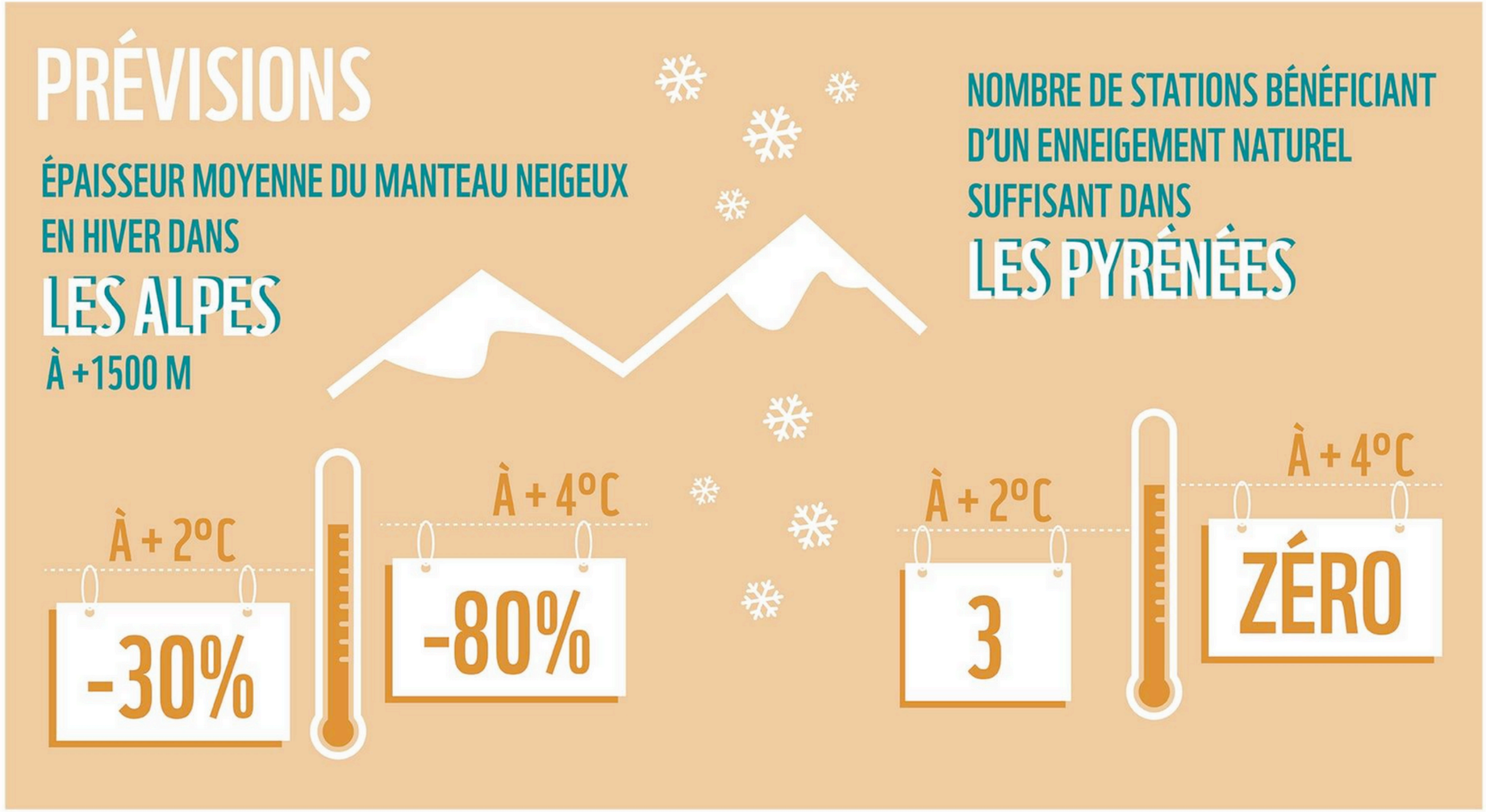

Les conséquences sur la pratique sportive

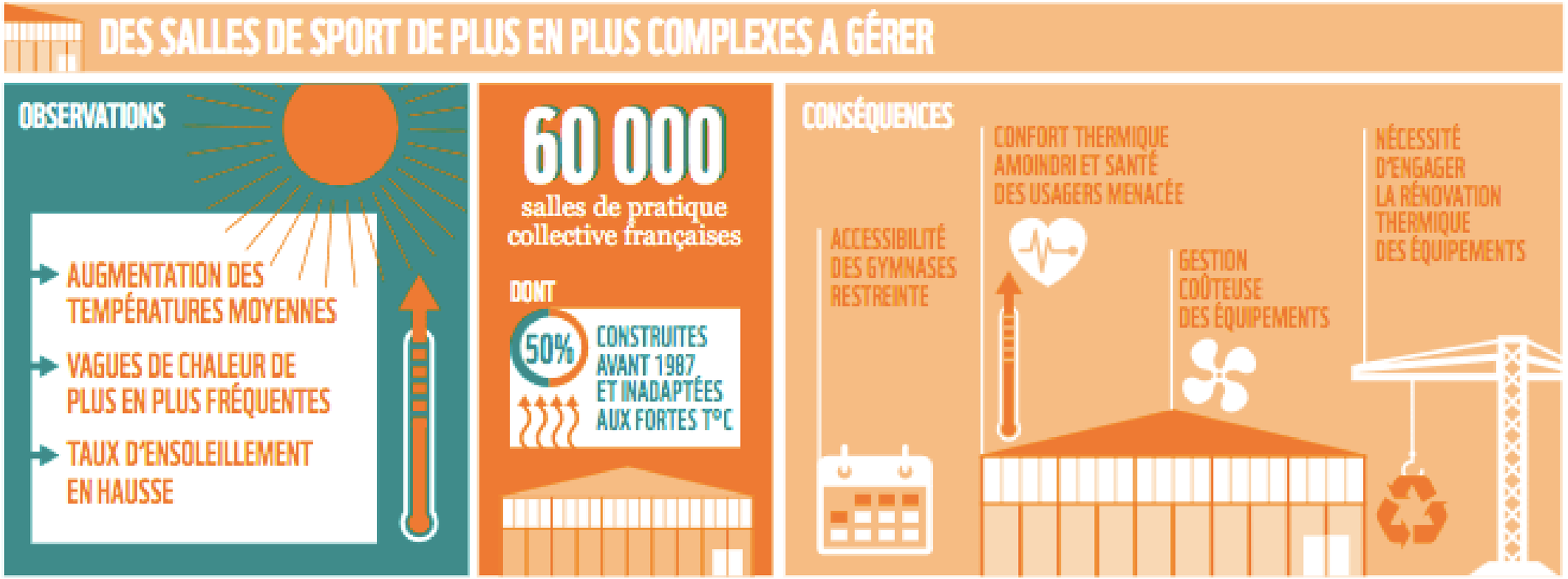

… mais il est aussi impactant !

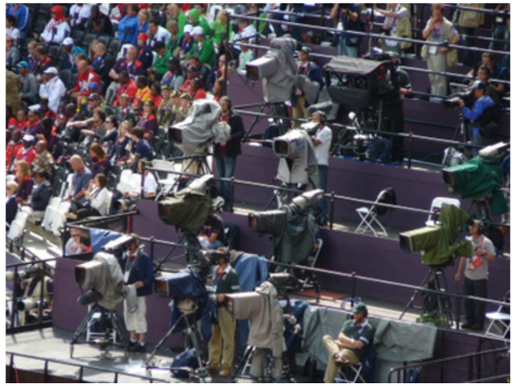

En résumé

IL Y A UNE URGENCE

↳ une vraie de vraie !

LE SPORT EST FORTEMENT IMPACTÉ

↳ du sport à +2°C ou +4°C ?

LE SPORT A SA PART DE RESPONSABILITÉ

↳ on plaide coupable !

LE SPORT FAIT PARTIE DE LA SOLUTION

↳ et en plus, ça bouge !

Les grands enjeux du XXIème siècle

Le climat, la crise majeure du XXIème siècle

ATTENTION ! Ne pas confondre MÉTÉO et CLIMAT !

Le climat change et a toujours changé.
La Terre est passée par des périodes de très longues périodes chaudes et froides depuis son origine, alternant cycles glaciaires et cycles interglaciaires
C'est ce qu'on appelle "**le changement climatique**".

Mais d'ailleurs, quelle est la différence entre les notions de "changement climatique", de "réchauffement climatique" et de "dérèglement climatique" ?

A retenir :

- La météo étudie le temps qu'il fait à un moment donné (ex : une journée) et sur une petite zone.

- Le climat correspond au temps moyen qu'il fait sur une longue durée (au moins 30 ans) et sur une grande zone.

Les grands enjeux du XXIème siècle

Le climat, la crise majeure du XXIème siècle

Changement, réchauffement, dérèglement.... ???

Pour résumer et clarifier la signification de chacun de ces trois termes, on peut donc dire que le réchauffement climatique (ou planétaire) d'origine anthropique entraîne des changements climatiques, occasionnant ensuite de nombreux dérèglements climatiques !

PLANÈTE · CLIMAT

Climat : 2024, année la plus chaude, va dépasser pour la première fois 1,5 °C de réchauffement par rapport à l'ère préindustrielle

Dans son rapport provisoire sur l'état du climat en 2024 publié lundi 11 novembre, l'Organisation météorologique mondiale sonne « l'alerte maximale face au rythme effréné du changement climatique ».

Par Audrey Garric

Publié aujourd'hui à 10h00 · Lecture 5 min. · Read in English

Les grands enjeux du XXIème siècle

Le réchauffement climatique

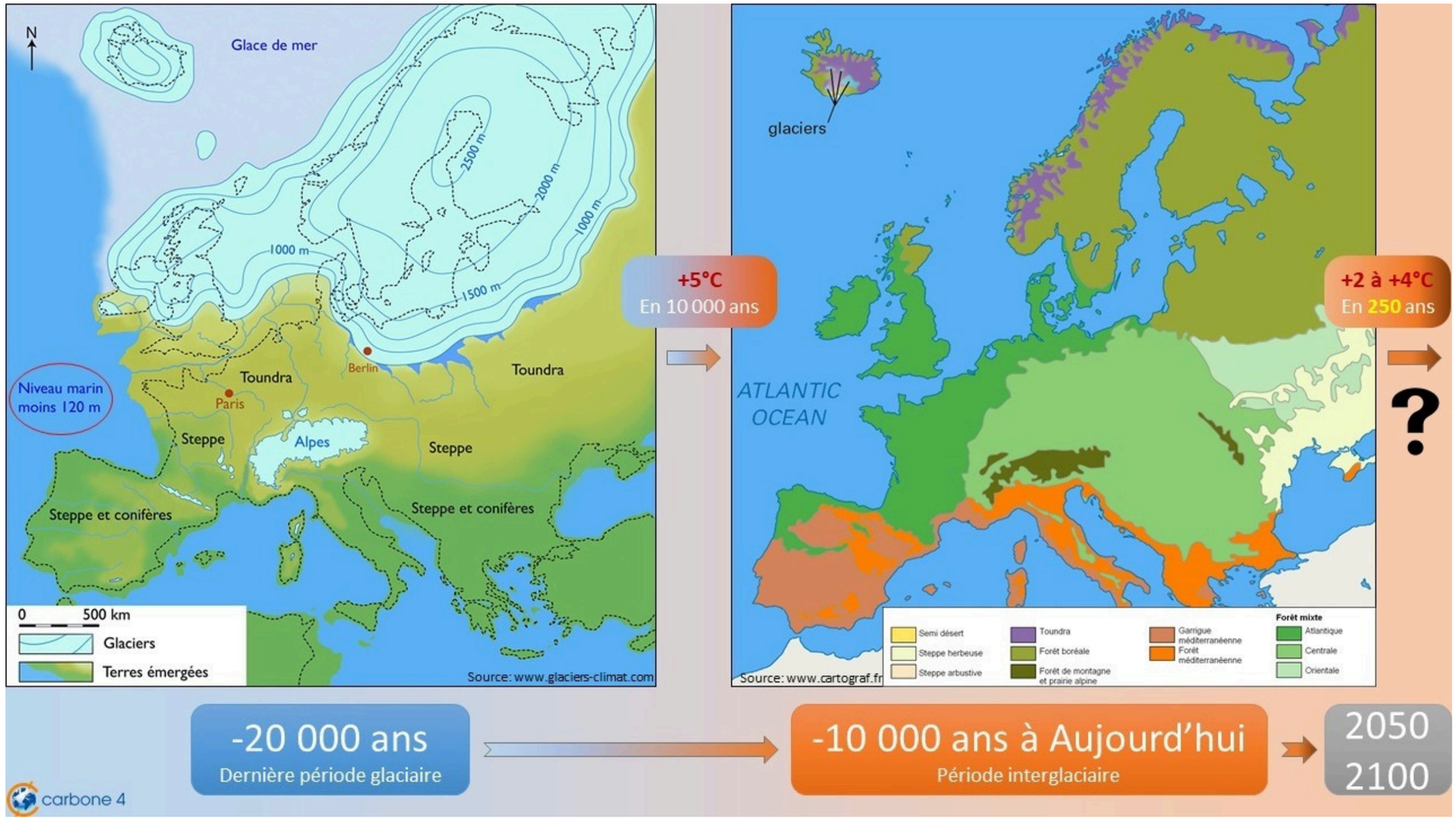

Une élévation de la température qui s'accroit à un rythme sans précédent

Les grands enjeux du XXIème siècle

Le réchauffement climatique anthropique

Les conséquences de nos modes de vie

Le Groupe International d'Experts sur le Climat (GIEC), créé en 1988, étudie et évalue les connaissances scientifiques ainsi que les causes et les répercussions climatiques.

Ainsi, dans son cinquième rapport publié en 2013, le GIEC reconnaît que **« l'influence humaine sur le climat a été la cause dominante du réchauffement observé depuis le milieu du vingtième siècle»**. On considère que :

- A partir de la Révolution Industrielle (moitié du XIXème siècle), l'impact des hommes sur les changements climatiques est notable,
- Depuis la moitié du XXème siècle, les activités humaines accélèrent le processus.

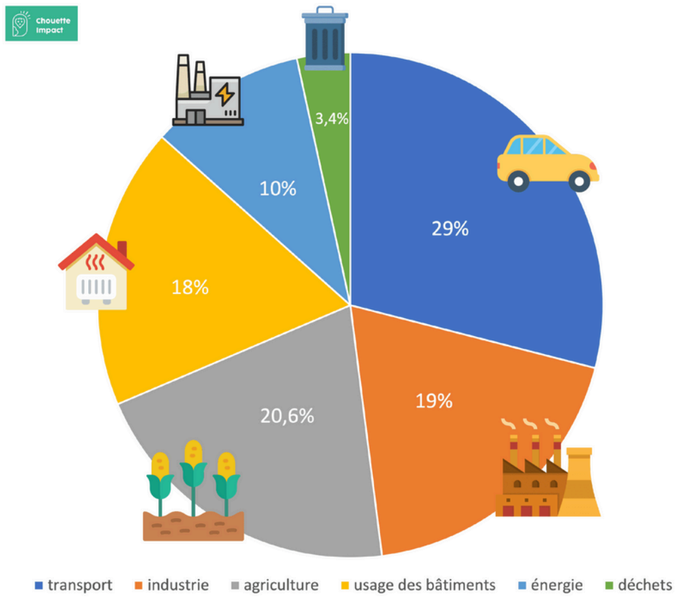

Le coupable = Les Gaz à Effet de Serre

Les grands enjeux du XXIème siècle

Le réchauffement climatique “anthropique”

Les conséquences de nos modes de vie

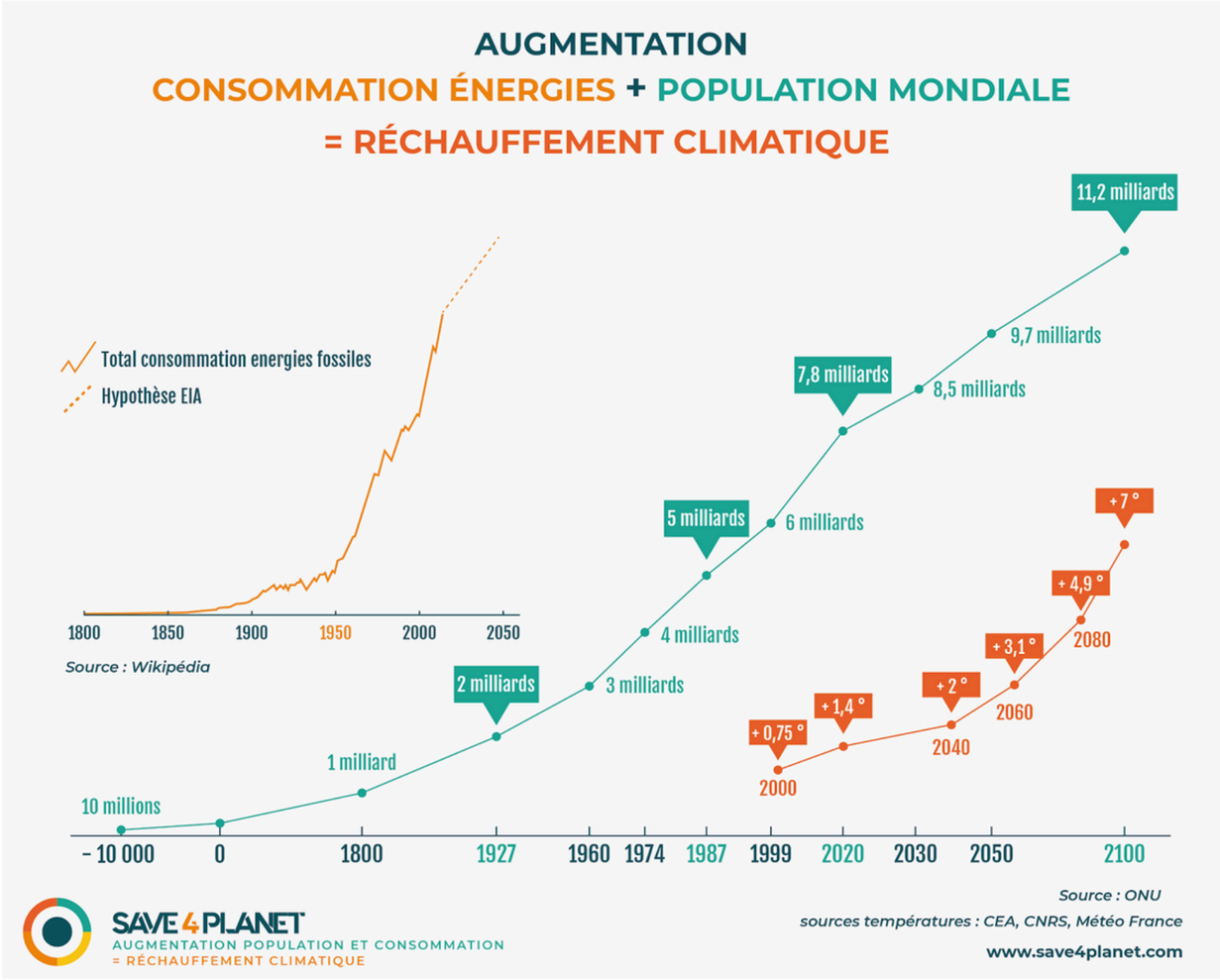

L’effet de serre de plus près, ça donne quoi ?

Flux d’énergie actuels en W/m^2

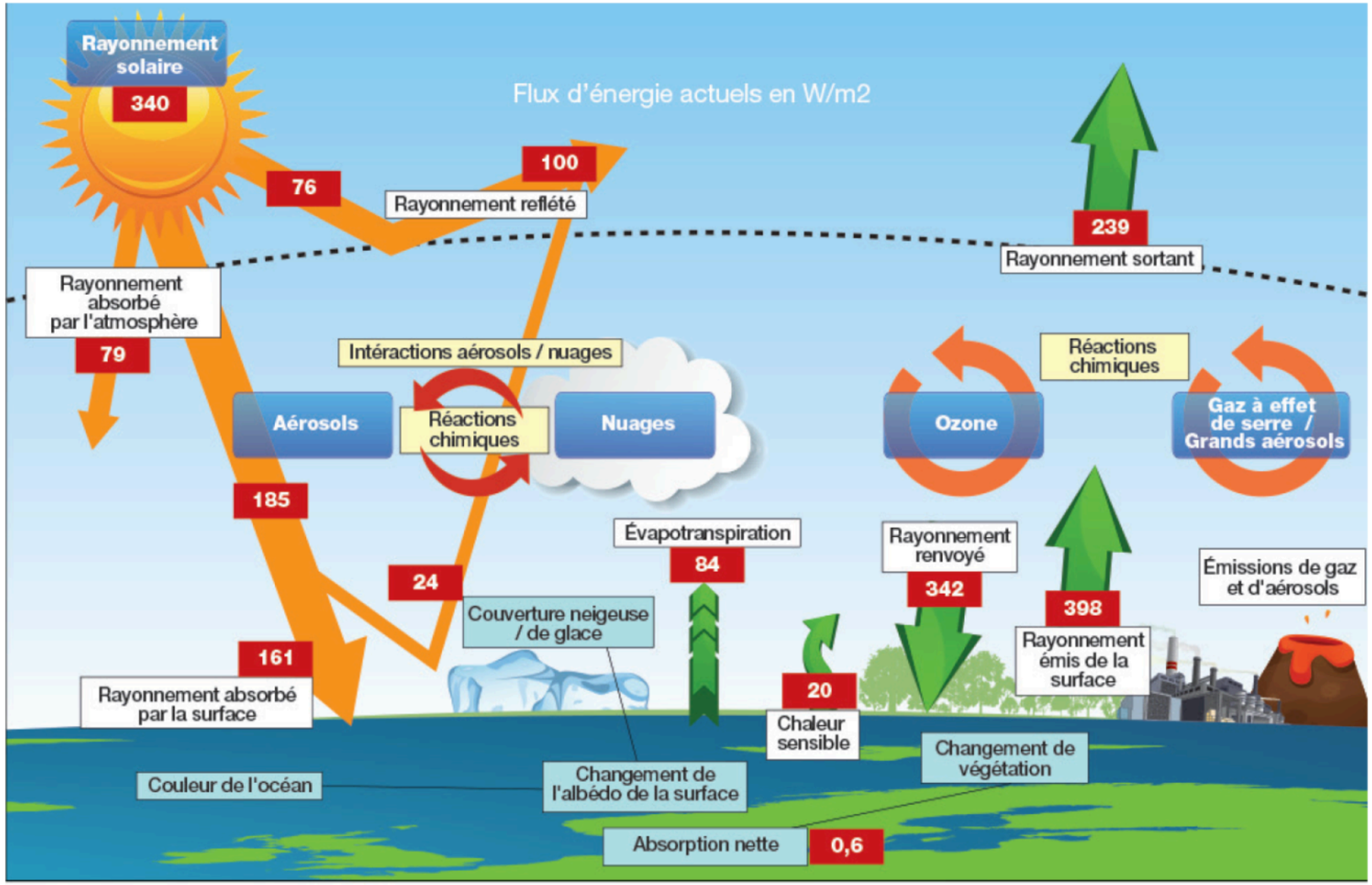

Le Saviez-Vous ?

Les gaz à effet de serre (GES) ont un rôle essentiel dans la régulation du climat.

Sans eux, la température moyenne sur Terre **serait de -18 °C au lieu de +15 °C** et la vie n'existerait peut-être pas.

↳ **C'est l'effet de serre naturel**

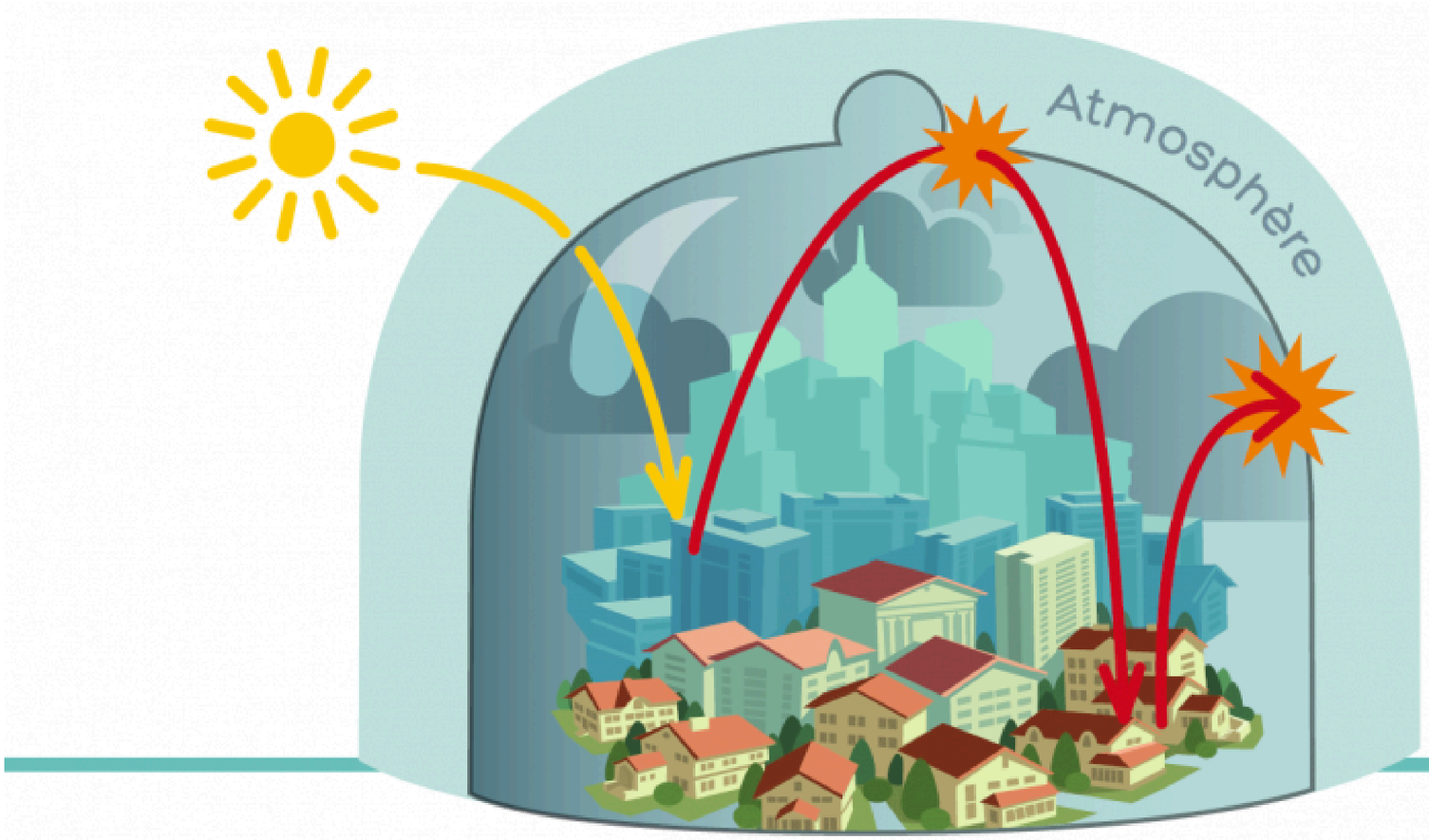

Source : Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires

Les grands enjeux du XXIème siècle

Le réchauffement climatique “anthropique”

Les conséquences de nos modes de vie

Les activités humaines génèrent de nombreuses émissions de GES, qui s‘accumulent dans l‘atmosphère, à défaut d‘être retenus par les **puits de carbone naturels** (forêts, océans, ...).

L‘équilibre climatique naturel est donc modifié et le climat se réajuste par un réchauffement de la surface terrestre.

C’est l’**effet de serre anthropique**

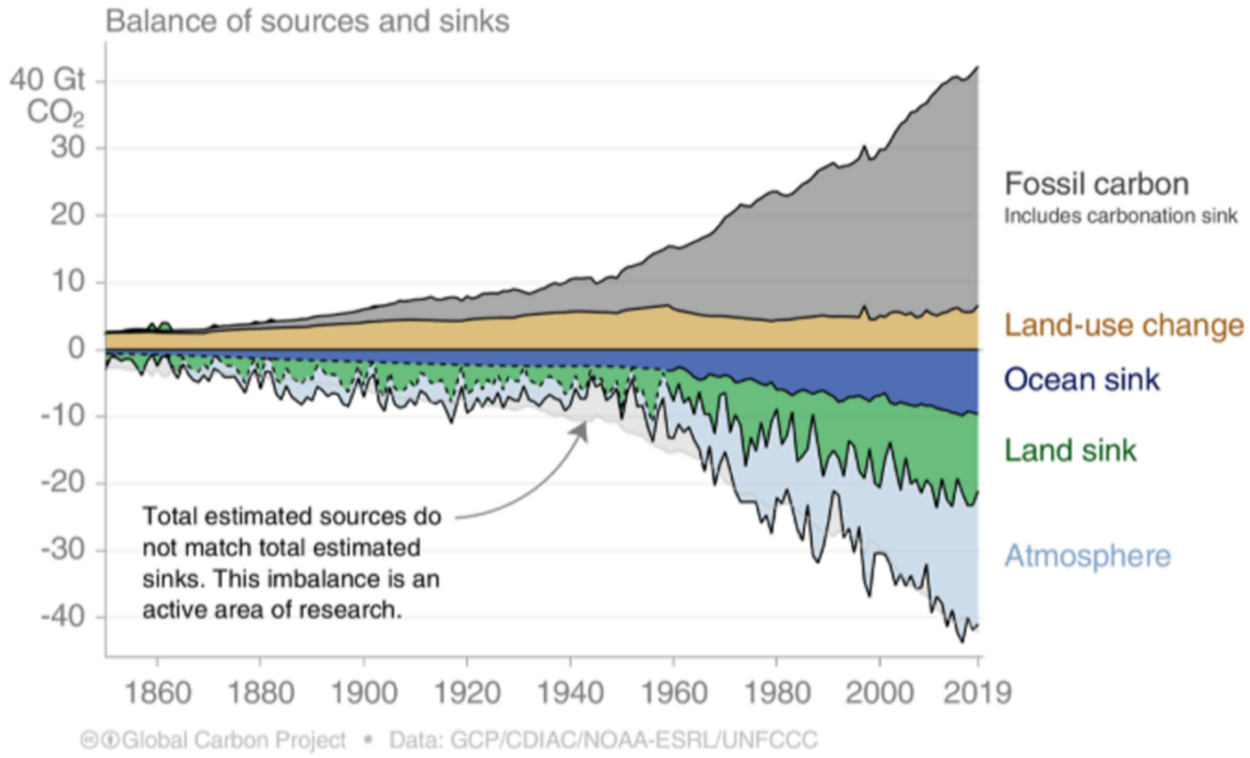

Les grands enjeux du XXIème siècle

Le changement climatique --> Les dérèglements climatiques

Les conséquences sur l'humanité

Le changement climatique se traduit par des impacts visibles à l'échelle planétaire :

- Augmentation de la température moyenne planétaire
- Élévation du niveau des mers qui s'accélère
- Acidification des océans
- Intensification des épisodes météorologiques extrêmes
- Des crises liées aux ressources alimentaires
- Dangers sanitaires
- ....

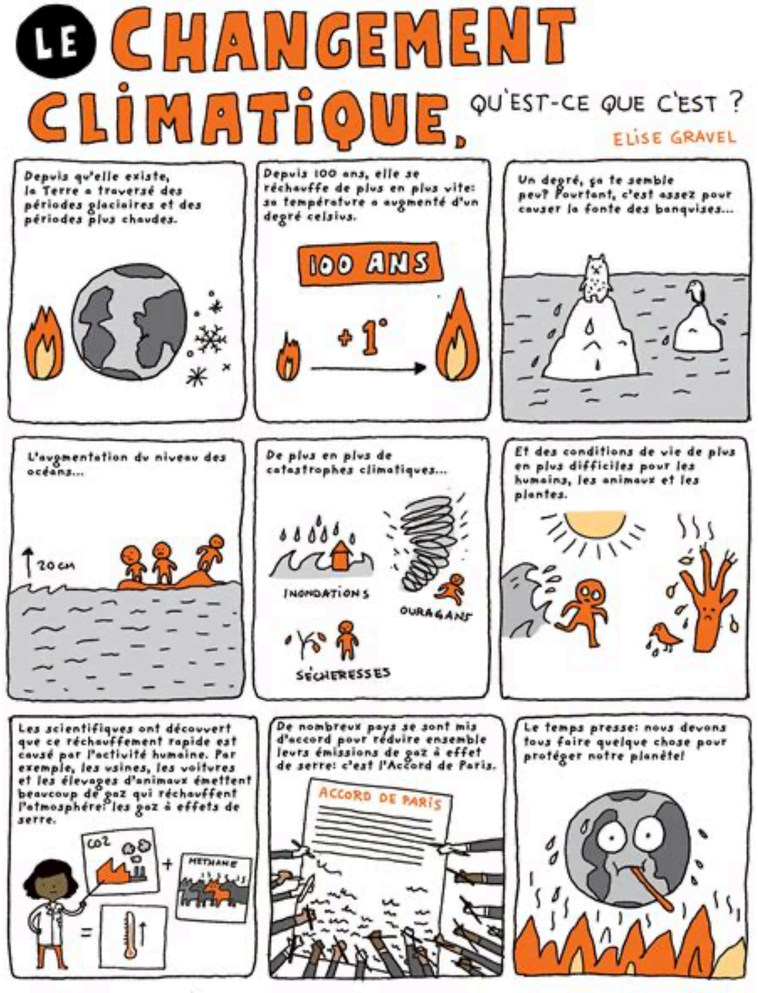

Les grands enjeux du XXIème siècle

L’ANTHROPOCÈNE : une ère où l’on ne compte plus....

Zoom sur l’empreinte écologique

L'empreinte écologique mesure la consommation humaine en ressources naturelles. C'est un outil qui sert à **mesurer la pression exercée par l'homme sur la nature**. Elle mesure les surfaces biologiquement productives de terre et d´eau nécessaires pour produire les ressources qu'un individu consomme et pour absorber les déchets générés.

La biocapacité, elle, désigne la capacité d’une zone, terrestre ou aquatique, à générer une offre continue en ressources renouvelables et à absorber les déchets.

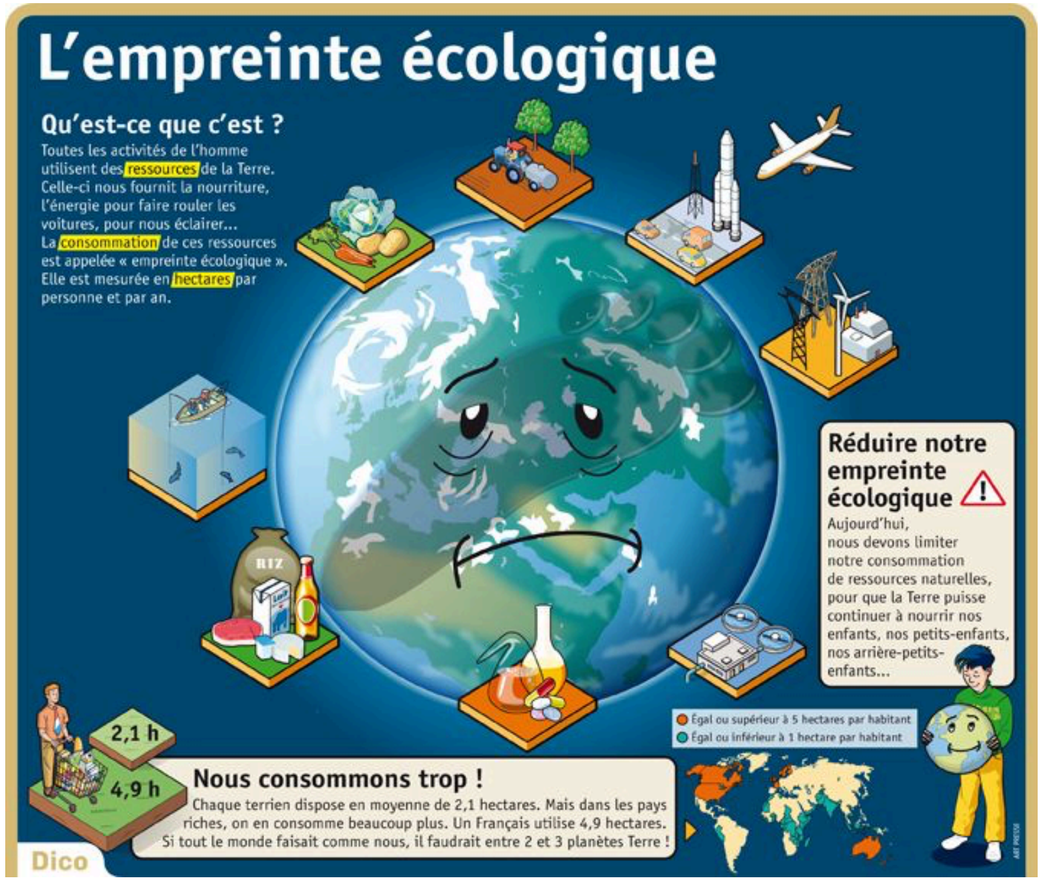

Les grands enjeux du XXIème siècle

L’ANTHROPOCÈNE : une ère où l’on ne compte plus….

Le jour du dépassement : La terre vit à crédit !

La date du **"jour du dépassement"** est calculée chaque année par l'ONG américaine Global Footprint Network. Cet indice a pour but d'illustrer **la consommation toujours plus rapide d'une population humaine en expansion sur une planète aux ressources limitées**.

La date est calculée **en croisant l'empreinte écologique des activités humaines** (surfaces terrestre et maritime nécessaires pour produire les ressources consommées et pour absorber les déchets de la population) **et la "biocapacité"** de la Terre (capacité des écosystèmes à se régénérer et à absorber les déchets produits par l'Homme, notamment la séquestration du CO2).

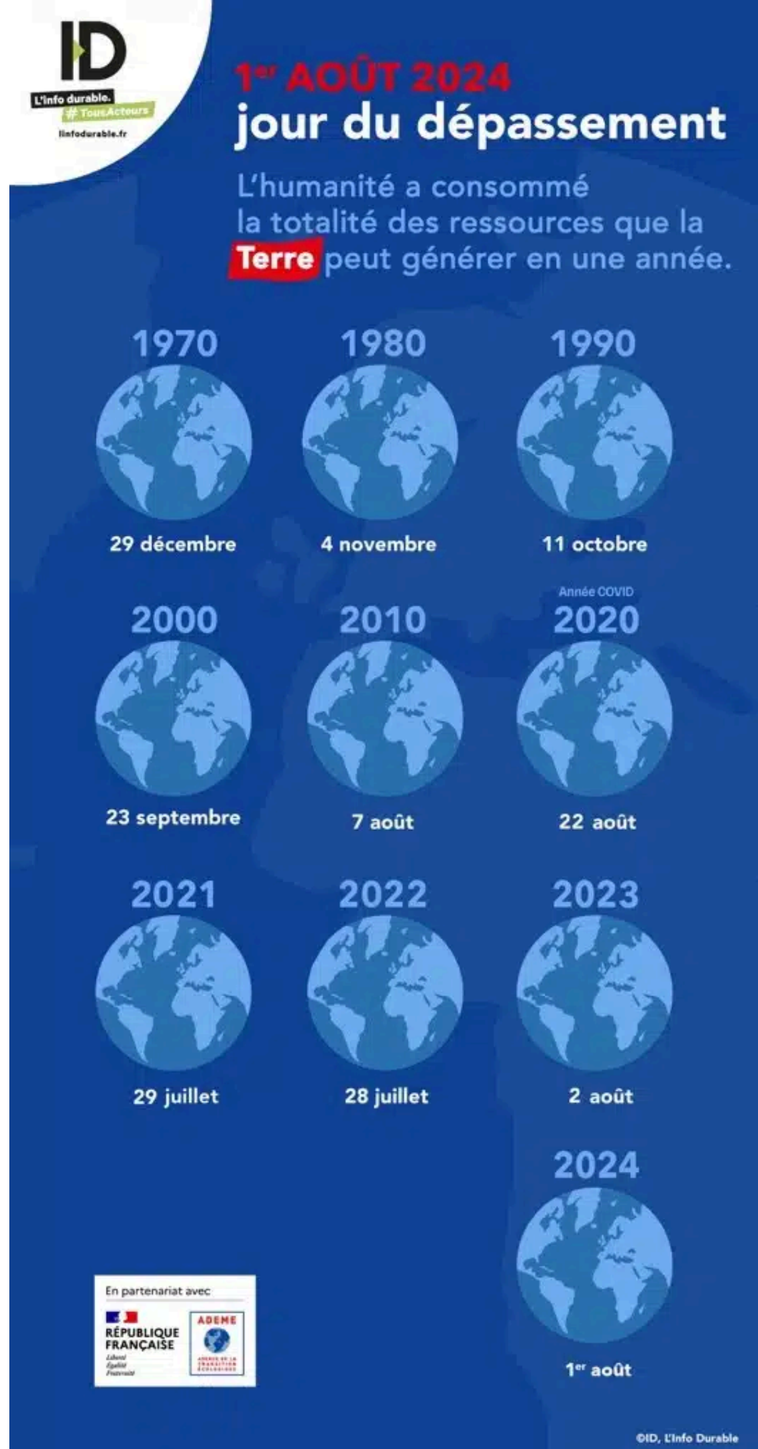

Les grands enjeux du XXIème siècle

L'ANTHROPOCÈNE : une ère où l'on ne compte plus....

Le jour du dépassement : La terre vit à crédit !

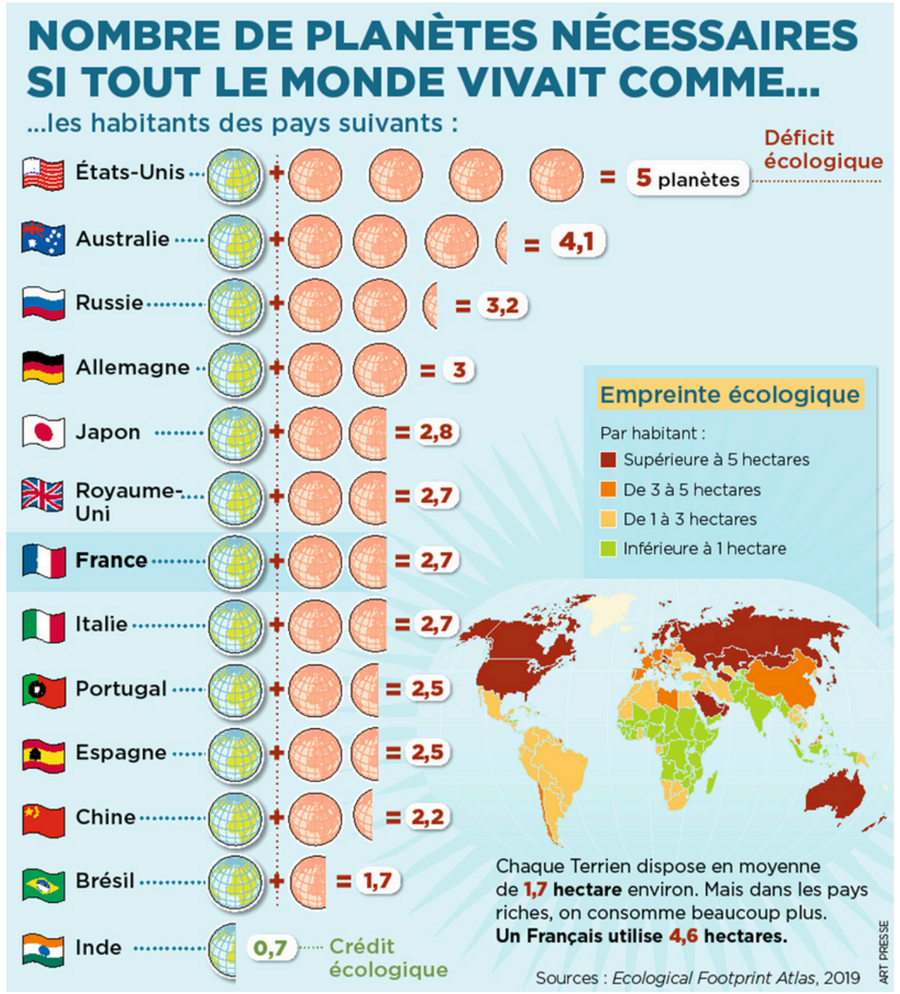

Les grands enjeux du XXIème siècle

L'ANTHROPOCÈNE : une ère où l'on ne compte plus....

Zoom sur l'empreinte carbone

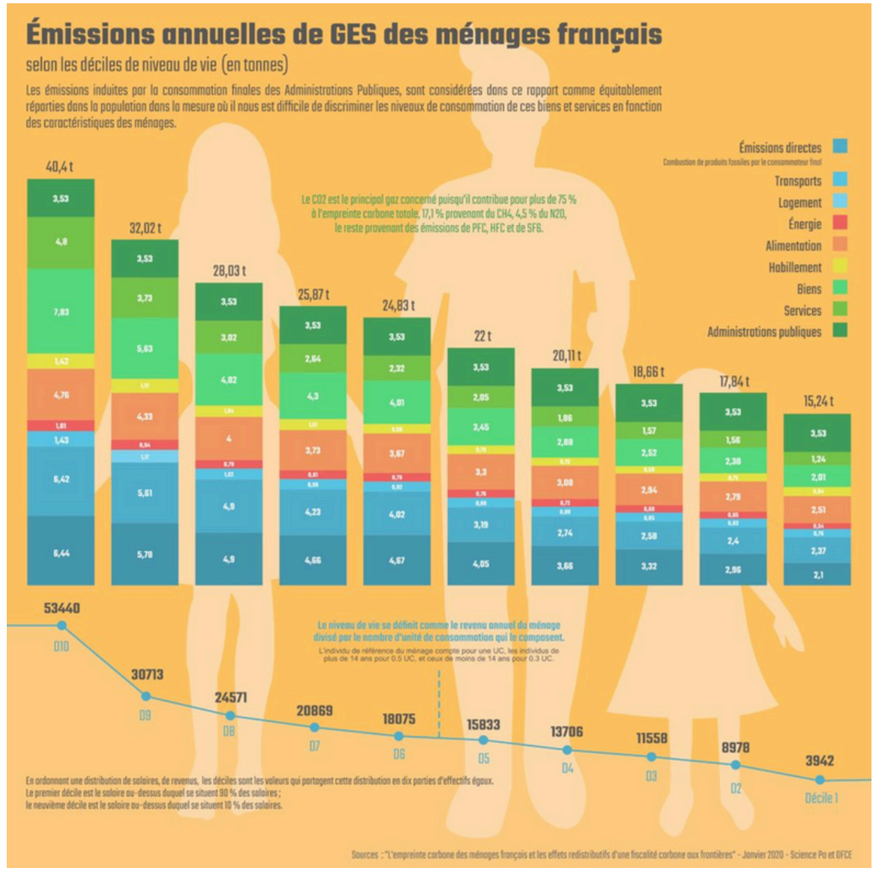

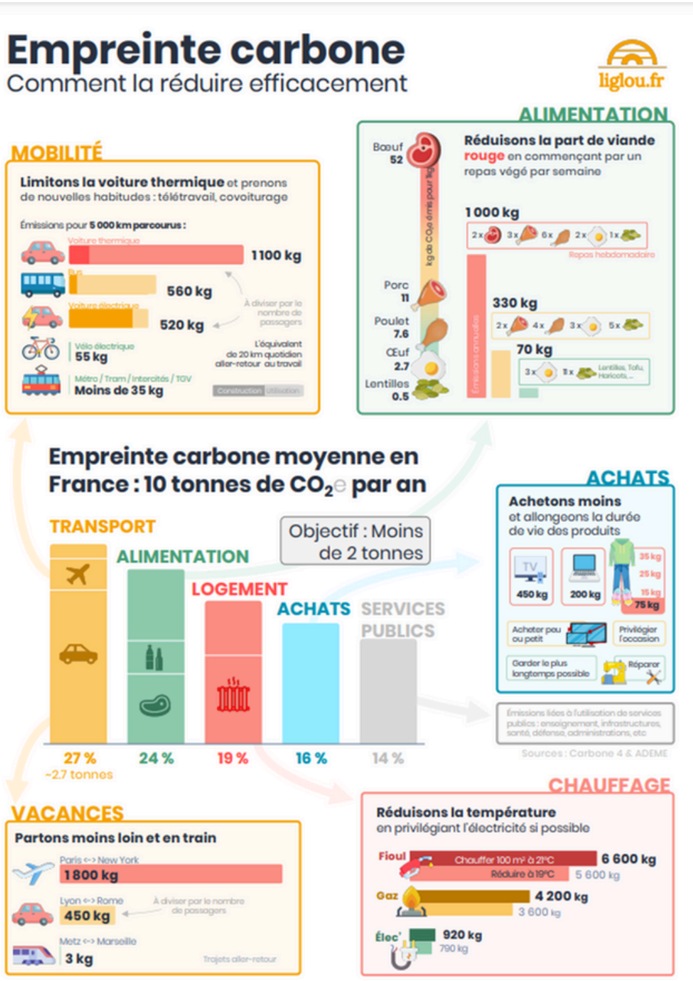

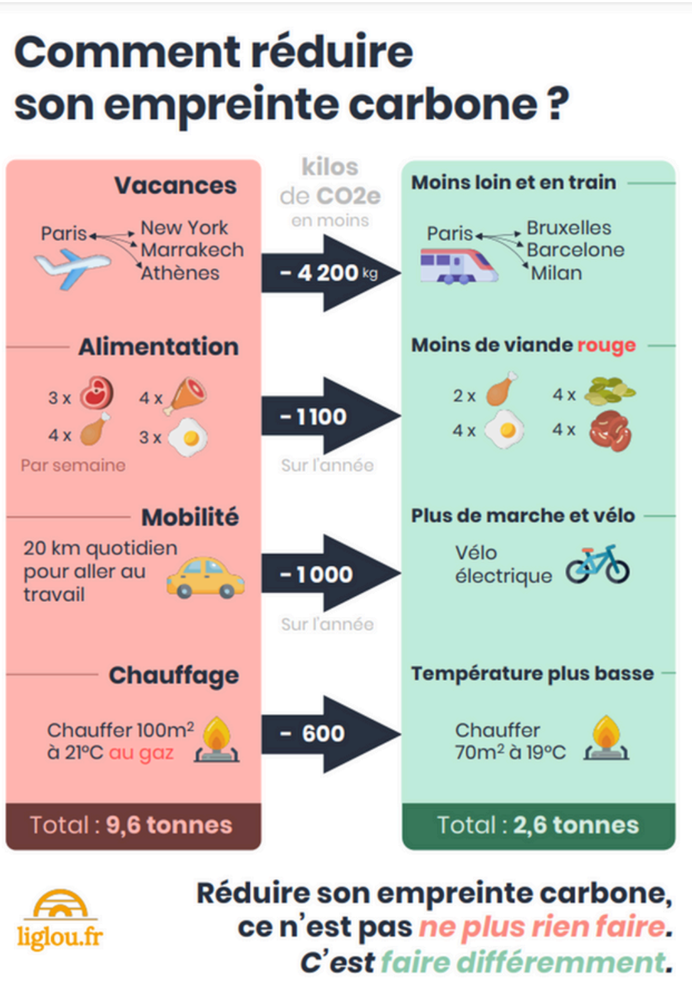

Les grands enjeux du XXIème siècle

L'ANTHROPOCÈNE : une ère où l'on ne compte plus....

Zoom sur l'empreinte carbone

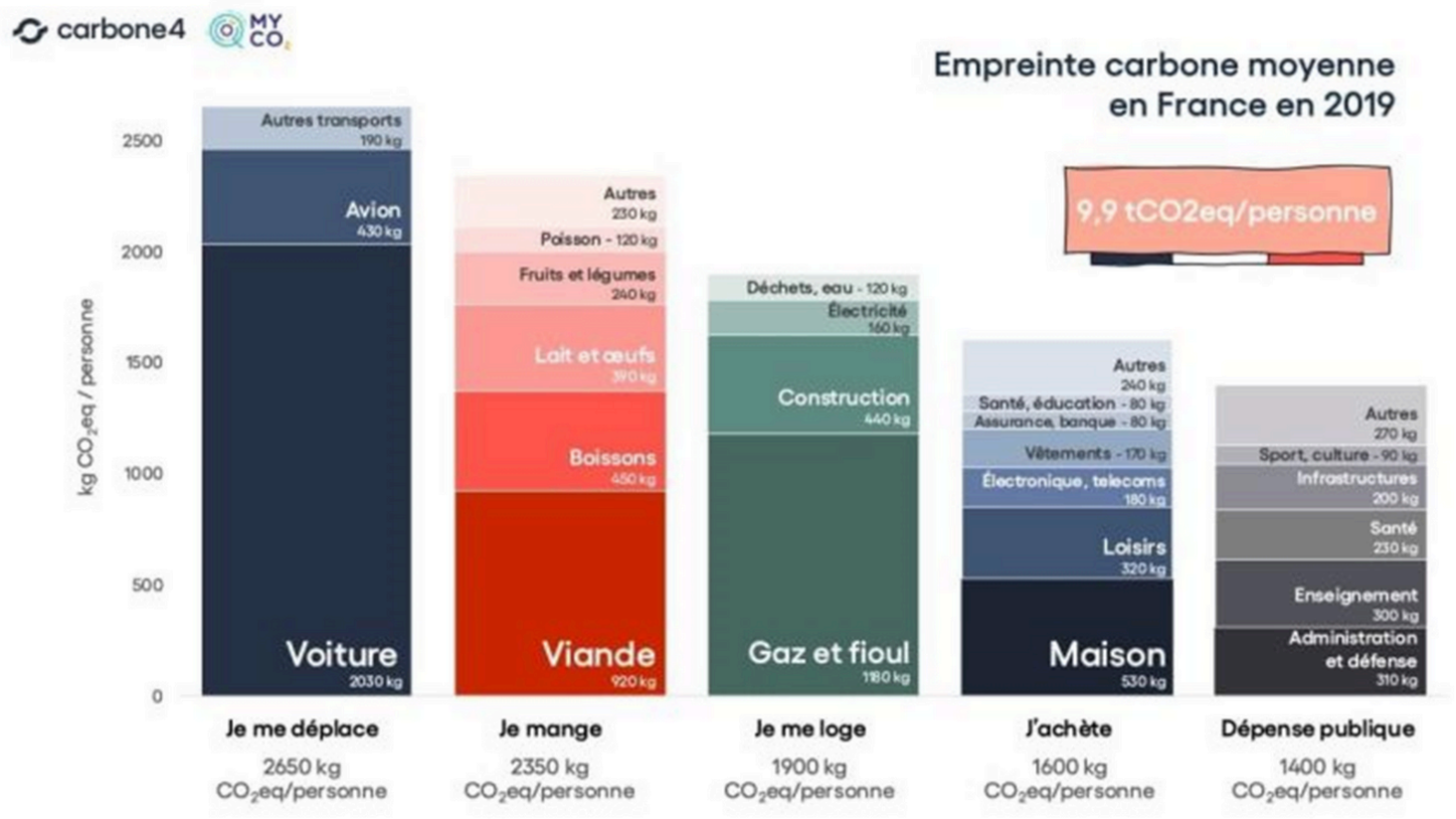

Gaz inclus : CO2 (hors UTCATF France), CH4, N2O, HFC, SF6, PFC, H_2O (traînées de condensation).
Source : MyCO2 par Carbone 4 d'après le ministère de la Transition écologique, le Haut Conseil pour le Climat, le CITEPA, Agribalyse V3 et INCA 3.

Objectif d'ici 2050 :

< 2 tC02eq/personne

Les grands enjeux du XXIème siècle

L’ANTHROPOCÈNE : une ère où l’on ne compte plus….

Les 9 limites planétaires

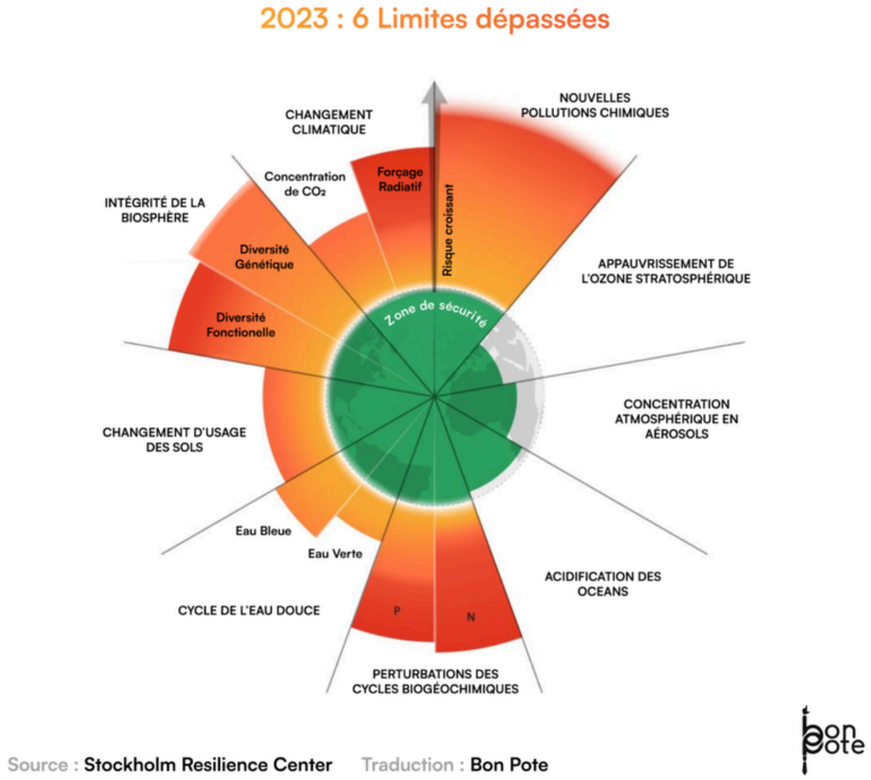

Les limites planétaires sont les seuils que l'humanité ne devrait pas dépasser pour ne pas compromettre **les conditions favorables** dans lesquelles elle a pu se développer et pour pouvoir durablement vivre dans **un écosystème sûr**.

Neuf processus sont retenus comme limites, car ensemble ils remettent en cause la stabilité de la biosphère.

Les grands enjeux du XXIème siècle

L'ANTHROPOCÈNE : une ère où l'on ne compte plus....

Les 9 limites planétaires

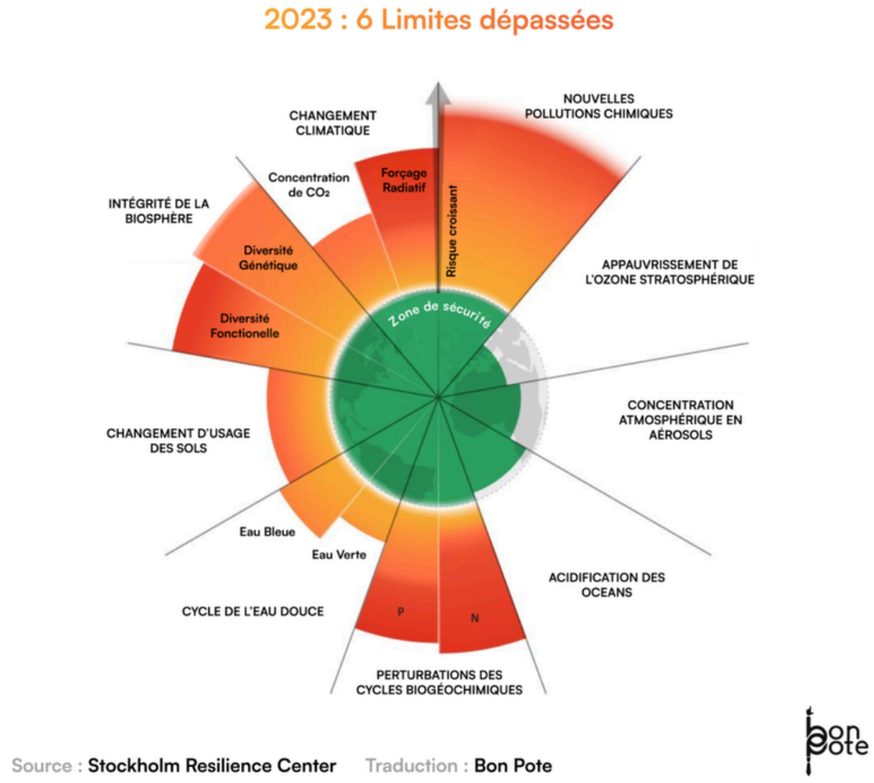

Source : **Stockholm Resilience Center** Traduction : **Bon Pote**

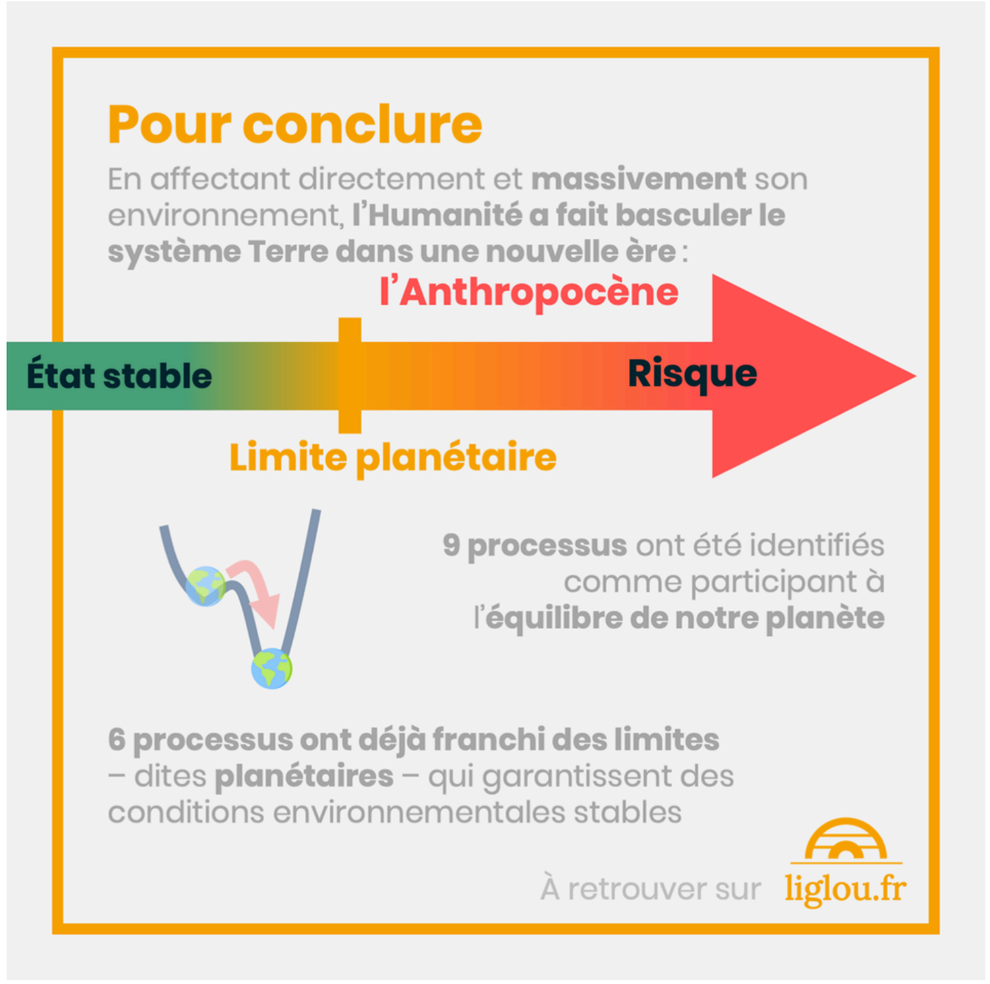

LA THÉORIE DU DONUT :

L'ÉCONOMIE DE DEMAIN EN 7 PRINCIPES

Kate Raworth

La théorie du Donut présente une vision optimiste de l'avenir commun de l'humanité : une économie planétaire qui crée un équilibre prospère grâce à son design distributif et régénératif.

Elle s'appuie sur 7 manières de penser l'économie :

1. Changer de but : le "Donut" remplace la croissance du PIB
2. Intégrer l'économie au sein de la société et de la nature
3. Cultiver la nature humaine : de l'homme économique rationnel aux humains sociaux adaptables
4. Mieux connaître les systèmes pour prendre en compte la complexité dynamique
5. Redessiner pour redistribuer : être distributif par dessein
6. Créer pour regénérer : arrêter la conception industrielle dégénérative pour être régénératif par dessein
7. Être agnostique en matière de croissance : non plus accro à la croissance mais agnostique

L'essence du Donut : un fondement social de bien-être en deçà duquel personne ne devrait tomber et un plafond écologique de pression planétaire au delà duquel nous ne devrions pas aller; Entre les deux se situe un espace juste et sûr pour nous

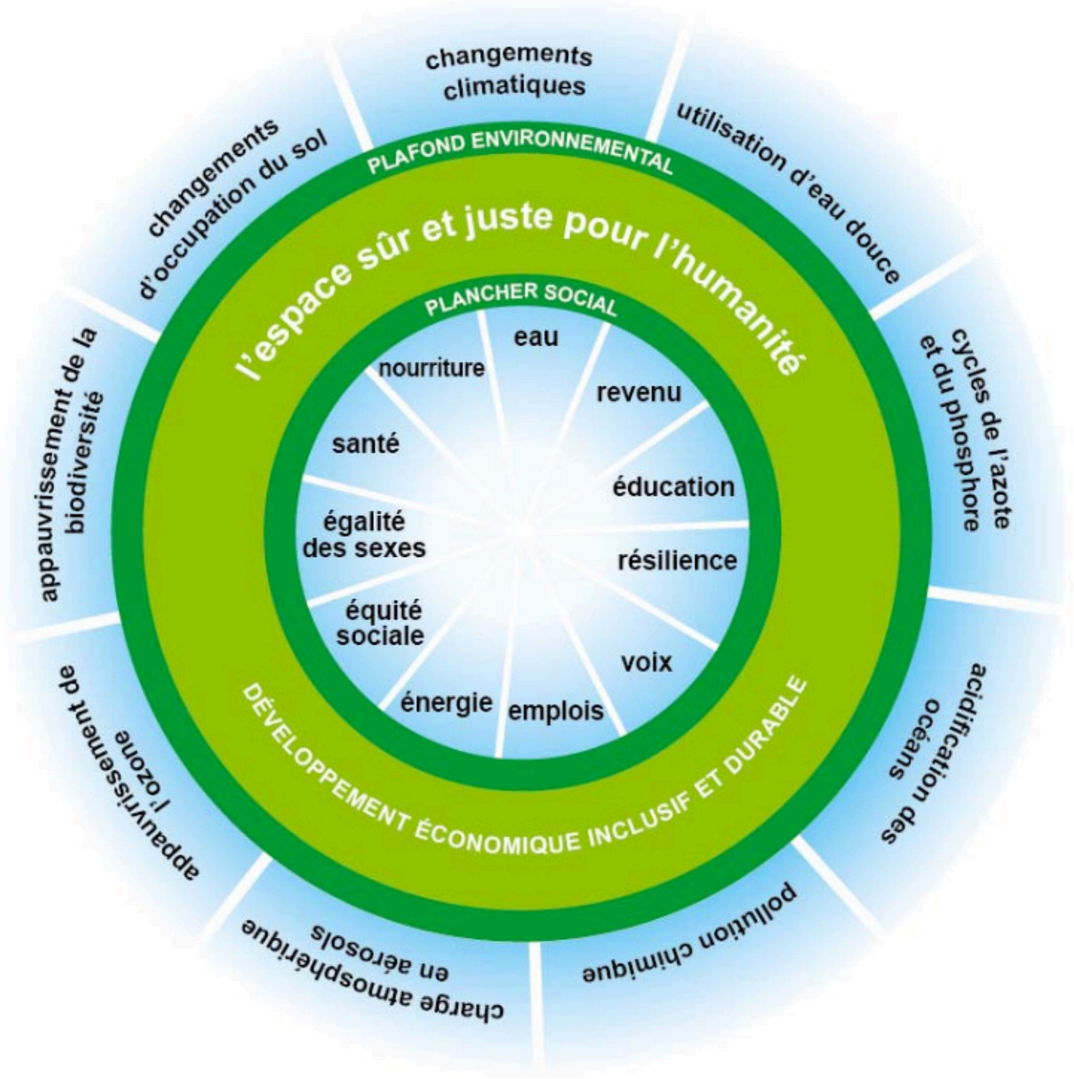

La théorie du Donuts

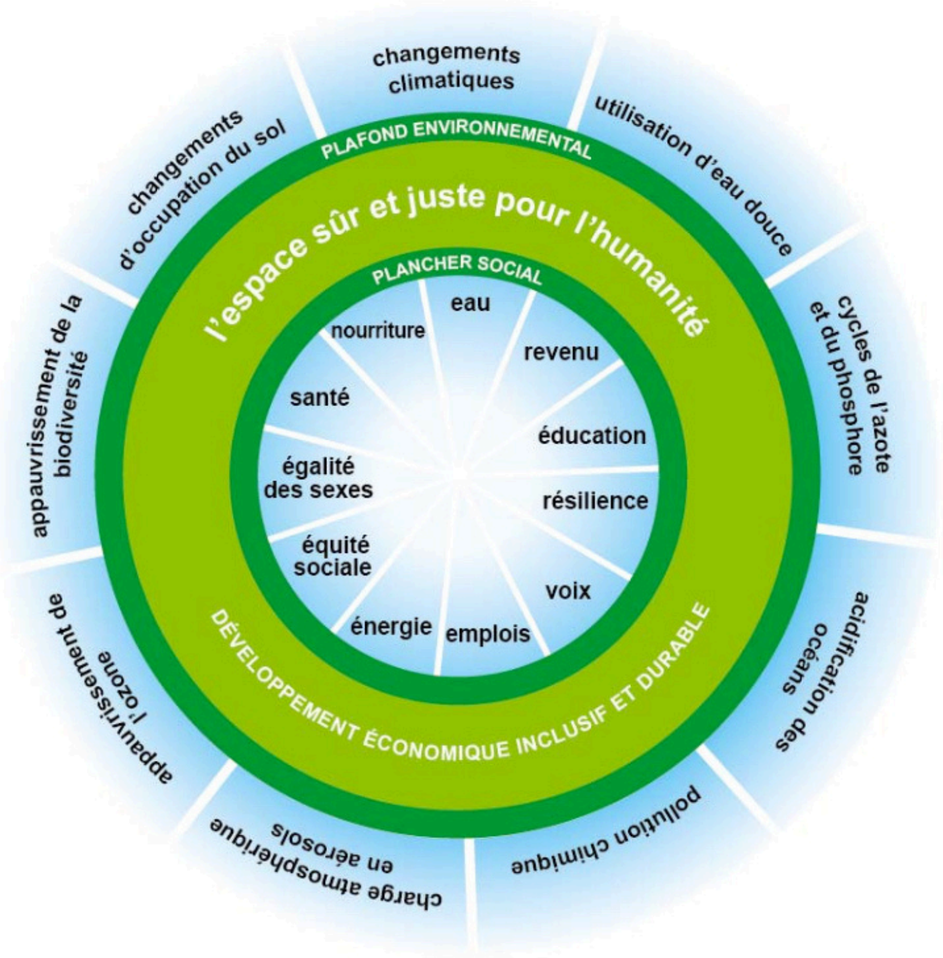

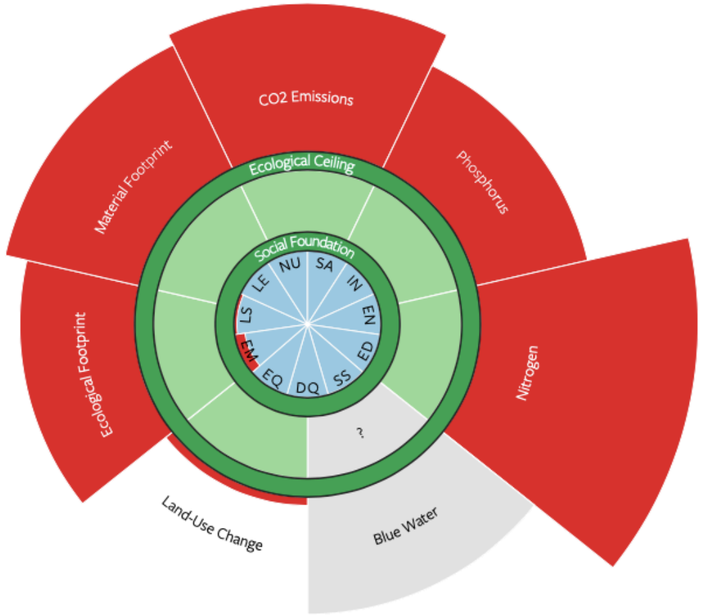

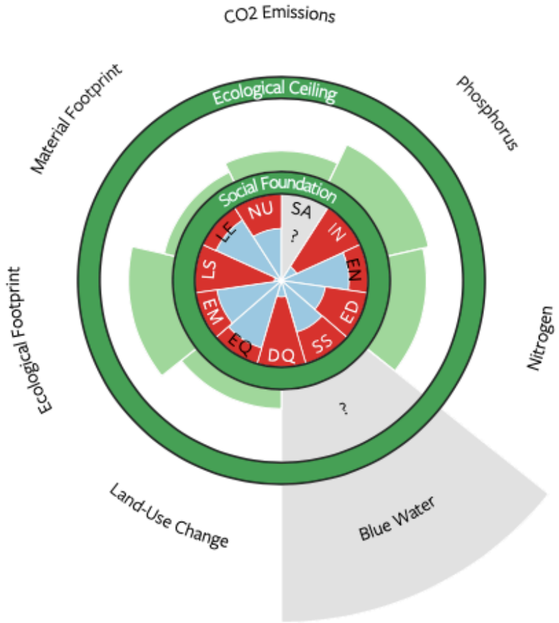

Le donuts de la FRANCE

Le donuts du YEMEN

Et maintenant ?

Augmentation des concentrations de GES

Émission de Co2, NO2...

Changement du système climatique

Augmentation de la température, modification des précipitations...

Impacts du Changement Climatique

Effets sur les écosystèmes et la société

Atténuation

Adaptation

Source : Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires

Rapport du Shift Project

Le programme de travail “Décarbonons le Sport” vise à imaginer la transformation du secteur du sport français pour répondre aux contraintes physiques qui le conditionnent et avant tout à la double contrainte carbone (d’un côté la nécessité de réduire les émissions de gaz à effet de serre pour limiter le réchauffement climatique, de l’autre l’impératif de libérer nos sociétés de la dépendance à des énergies fossiles disponibles en quantités in fine limitées), et instruire les enjeux socio-économiques que ces problématiques soulèvent.

Université Polytechnique HAUTS-DE-FRANCE

Développement durable : aspects historiques et structurels

Génèse et enjeux du développement durable

Quelques repères historiques

Naissance d’un concept au niveau mondial

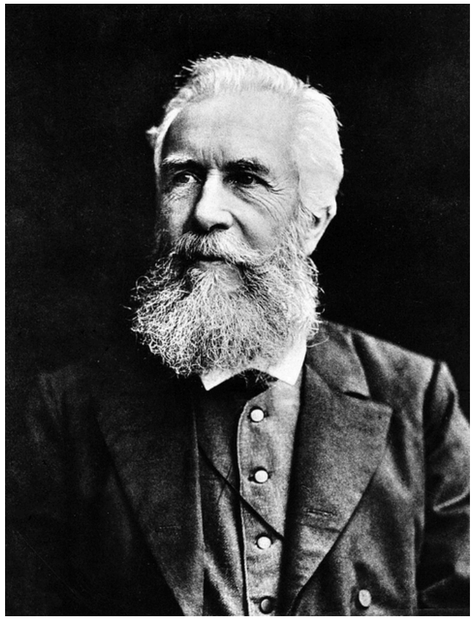

Ernst Haeckel
1866 - Naissance de de la notion “écologie”

Grigore Antipa
1909 - Naissance de de la notion “géonomie”

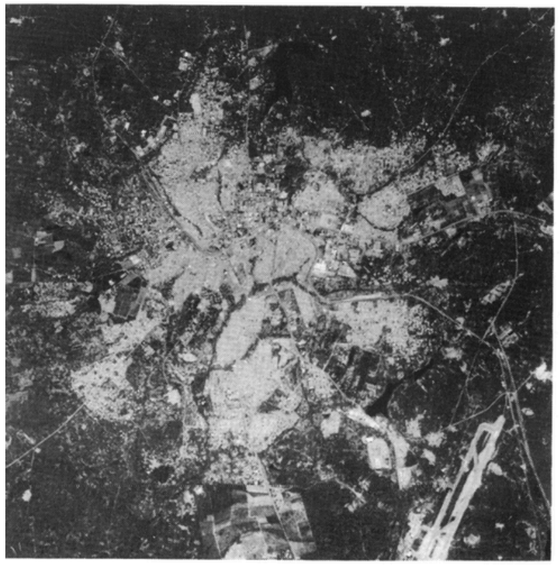

Maurice François Rouge
1947- Ouvrage sur “La géonomie ou l’organisation de l’espace “

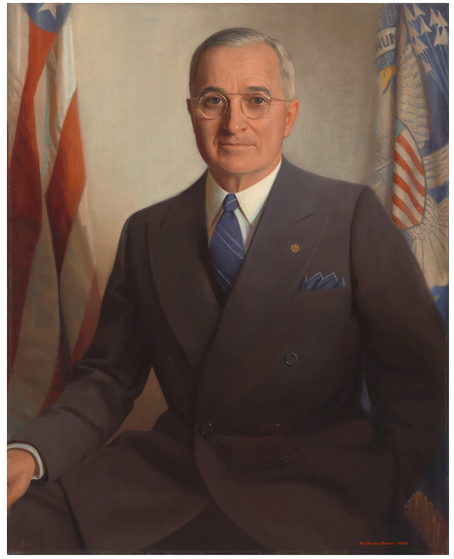

Harry Truman, Président des États Unis
1949

Génèse et enjeux du développement durable

Quelques repères historiques

Naissance d'un concept au niveau mondial

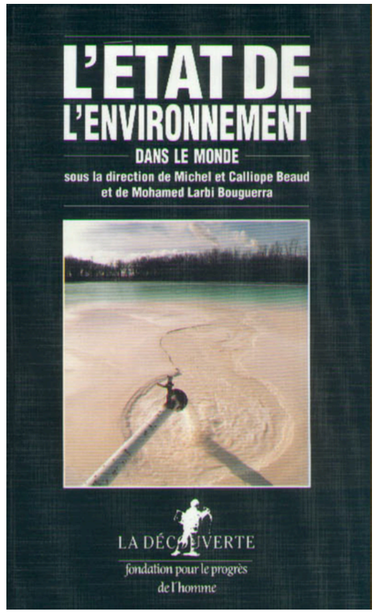

UICN
1951 - Rapport sur l'état de l'environnement dans le monde

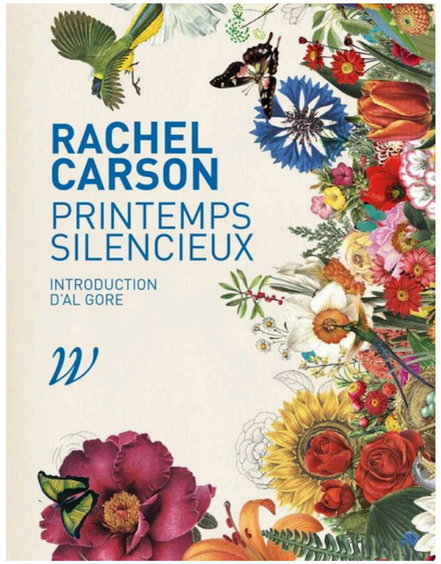

Rachel Carson
1962 - Printemps silencieux

1968
Naissance du Club de Rome

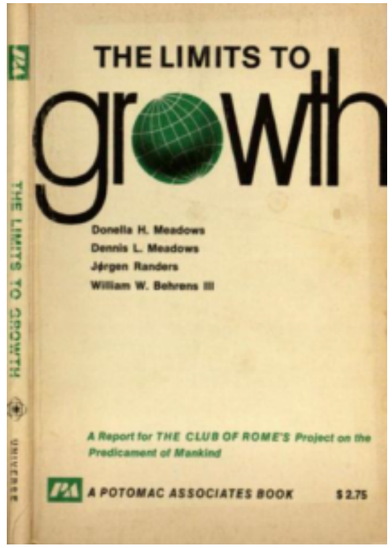

Club de Rome
1972 - Publication du rapport "Les limites à la croissance"

Génèse et enjeux du développement durable

Quelques repères historiques

Naissance d'un concept au niveau mondial

Michel Batisse
UNESCO - Programme Man et Bisophère (MAN)

5-16 Juin 1972
Conférence des Nations Unies sur l'environnement
Conférence de Stockholm (Suède) également appelé "Sommet de la Terre"

Naissance du Programme des Nations Unies pour l'Environnement

Génèse et enjeux du développement durable

Quelques repères historiques

Naissance d'un concept au niveau mondial

1987
Rapport Bruntland
"Notre avenir à tous"

Le terme de "développement durable" = "sustainable development" est utilisé pour la première fois en 1980 par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN).

La Commission mondiale sur l'environnement et le développement de l'Organisation des Nations Unies (ONU) retient comme définition du développement durable :

"un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs"

Génèse et enjeux du développement durable

Quelques repères historiques

Naissance d'un concept au niveau mondial

RIO EARTH SUMMIT, 1992

Sommet de la Terre de Rio de Janeiro (Brésil) - 1992

Reconnaissance officielle de la notion de "Développement Durable"

Programme d'actions pour le XXIème siècle : l'Agenda 21

Sommet de la Terre de Johannesburg - 2002

Jacques Chirac
"Notre maison brûle et nous regardons ailleurs"

Génèse et enjeux du développement durable

Quelques repères historiques

Naissance d'un concept au niveau mondial

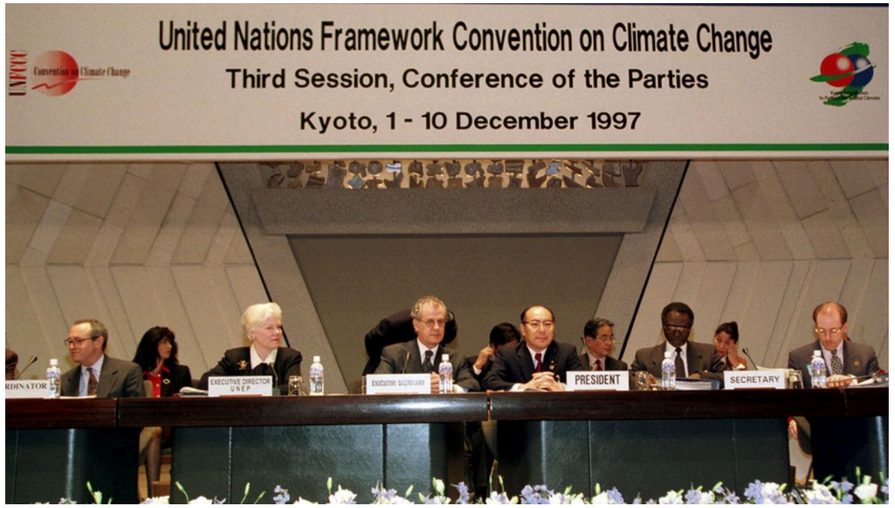

2005
Entrée en vigueur du protocole de Kyoto, ratifié en 1998 par 172 pays (hors EU)

UN-Klimakonferenz
Berlin 1995

A partir 1995 (COP Berlin), mise en place des COP sur le climat ou "Sommets pour le climat" = COP = "Conférences of parties"

Trois axes de lutte ont été définis :

- **le climat et la limitation des émissions de gaz à effet de serre,**
- **la défense de la biodiversité**
- **la lutte contre la désertification.**

Génèse et enjeux du développement durable

Quelques repères historiques

Naissance d'un concept au niveau européen

1992
Traité de Maastricht

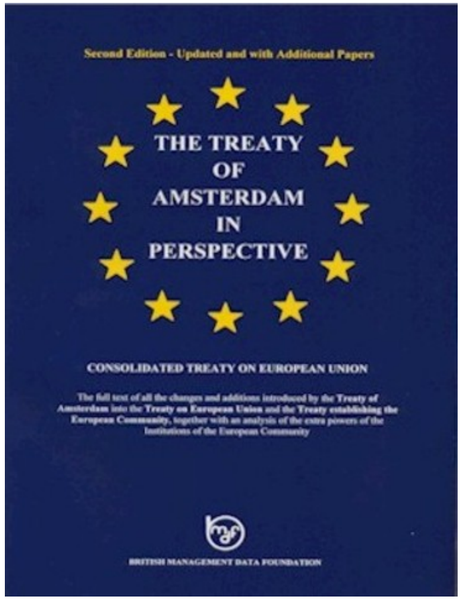

1997
Traité d'Amsterdam

2006
Actualisation de la stratégie de développement durable

Le nouveau texte identifie 7 défis :

- **Le changement climatique**
- **Les transports**
- **La pauvreté**
- **La santé publique**
- **La gestion responsable des ressources naturelles**
- **La consommation et la production durables**
- **l'action internationale en faveur du développement durable**

Génèse et enjeux du développement durable

Recherche

Identifier les dates “clés” du développement durable en France

Génèse et enjeux du développement durable

Quelques repères historiques

Naissance d’un concept au niveau français

1971
Création du Ministère de la Protection de la nature et de l’environnement

1991
Création de l’ADEME: Agence de l’environnement et de la maîtrise de l’énergie

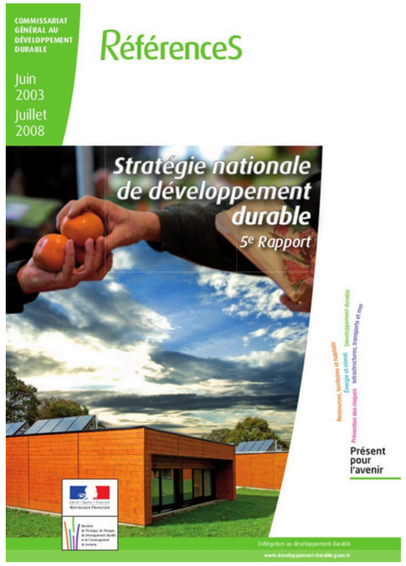

2003
Première Stratégie Nationale de Développement Durable

2004
Mise en place du “Plan Climat”

2005
Charte de l’environnement

Génèse et enjeux du développement durable

Quelques repères historiques

Naissance d'un concept au niveau français

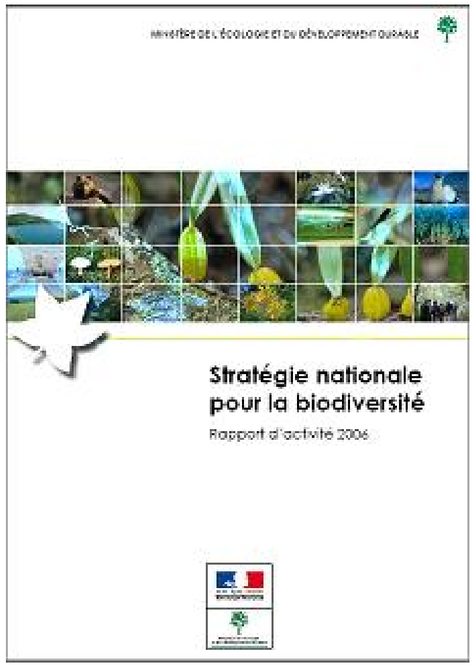

2006
Première stratégie nationale de la biodiversité

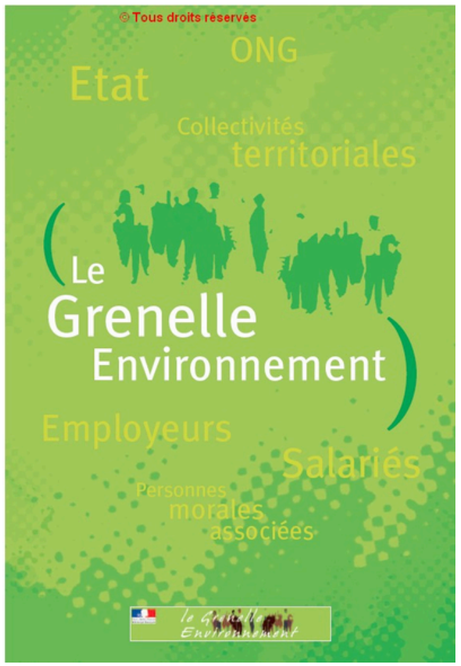

2007
Grenelle de l'environnement

- **Loi Grenelle 1 du 3 août 2009**
- **Loi Grenelle 2 du 12 juillet 2010**

Génèse et enjeux du développement durable

Quelques repères historiques

Naissance d'un concept au niveau français

La stratégie nationale de développement durable 2003 initiée en 2003 s'achèvera en 2008 par un taux de réalisation estimé à 87 %.

En 2010, un second plan sera adopté pour la période 2010-2013, puis un troisième plan intitulé "Stratégie Nationale de transition écologique vers un développement durable" sur la période 2015-2020.

Génèse et enjeux du développement durable

Quelques repères historiques

Les Accords de Paris

✓ Signés à l'issue de la COP21, Conférence de Paris sur les changements climatiques

✓ **1er accord universel** sur le climat et le réchauffement climatique, signé par **195 pays** (retrait ultérieur des Etats-Unis)

✓ Déclaration d'intention, sans mesure coercitive, avec parti pris de la transparence

Objectifs :

- Contenir le réchauffement climatique **à +2°C** (idéalement 1,5°C) / niveaux préindustriels
- **Désinvestissement des énergies fossiles**
- **Neutralité carbone** (équilibre entre émissions humaines et retrait de l'atmosphère par l'Homme)

COP21 · CMP11
PARIS 2015
UN CLIMATE CHANGE CONFERENCE

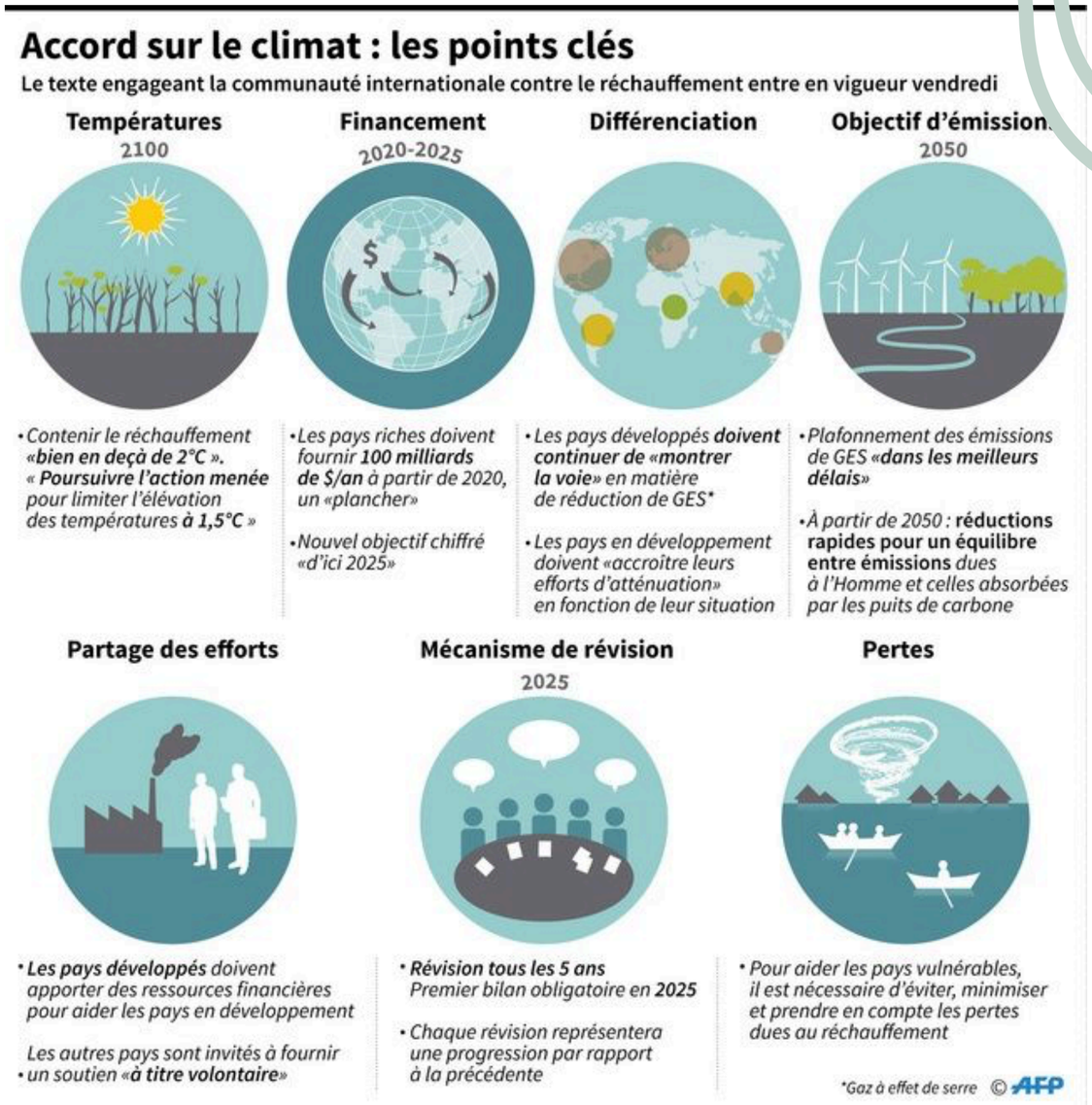

Génèse et enjeux du développement durable

Quelques repères historiques

Les Accords de Paris et JO 2024

Génèse et enjeux du développement durable

Quelques repères historiques

Naissance d’un concept au niveau français

- **2011** : Plan National d'Adaptation au Changement Climatique actualisé en 2018
- **2015** : La Loi de transition énergétique pour la croissance verte : En France, cette loi fixe des objectifs ambitieux pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, développer les énergies renouvelables, améliorer l'efficacité énergétique et diversifier les sources d'énergie. Elle prévoit également la mise en place de mécanismes pour la transition des secteurs industriels et de l'agriculture.
- **2015** : La Stratégie nationale bas-carbone (SNBC) : Ce document stratégique définit la trajectoire de décarbonation de l'économie française et fixe des objectifs sectoriels pour atteindre la neutralité carbone en 2050.
- **2018** : Création du Haut Conseil pour le Climat
- **2019** : Convention Citoyenne pour le Climat qui débouche sur la Loi Climat et Résilience
- **2021** : La Loi Climat et Résilience (2021) : Cette loi, votée en réponse à la Convention citoyenne pour le climat, contient des mesures visant à renforcer la lutte contre le changement climatique et à protéger les populations des impacts du réchauffement climatique, notamment par des obligations d'actions climatiques dans les secteurs du bâtiment, de l'urbanisme, de la mobilité, etc.
- **2020** : La Loi Anti Gaspillage pour une Économie Circulaire : Elle favorise le recyclage, la réutilisation des matériaux et la réduction des déchets. Elle s'inscrit dans une logique d’économie circulaire qui vise à réduire la consommation de ressources naturelle.
- **2021** : La Loi Climat et Résilience (2021) : Cette loi, votée en réponse à la Convention citoyenne pour le climat, contient des mesures visant à renforcer la lutte contre le changement climatique et à protéger les populations des impacts du réchauffement climatique, notamment par des obligations d'actions climatiques dans les secteurs du bâtiment, de l'urbanisme, de la mobilité, etc.
- **2023** : Planification écologique

Génèse et enjeux du développement durable

Les enjeux du développement durable

La naissance des objectifs du développement durable

Les trois préoccupations du développement durable

- **Économique** : il convient de s'atacher à maintenir une rentabilité financière acceptable, utiliser les modes de production moins coûteux et assure une bonne répartition des richesses, ceci afin de réduire les différences de niveau de vie.
- **Sociale** : il invite à la solidarité envers tous les acteurs de l'entreprise ou de l'organisation (employés, fournisseurs, clients, ...), à respecter les communautés locales et à favoriser, en général, une meilleure qualité de vie à tous.
- **Ecologique** : Il appelle à intégrer une gestion raisonnée des ressources naturelles afind 'assurer la pérennité du patrimoine : paysage, biodiversité, culture, bâti, etc. Cet aspect est vital et nécessaire aux deux précédents.

Génèse et enjeux du développement durable

Les enjeux du développement durable

La naissance des objectifs du développement durable

Génèse et enjeux du développement durable

Les enjeux du développement durable

Le calendrier des dates du développement durable

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ADEME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

LES ÉVÉNEMENTS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE 2024/2025

SEPTEMBRE

- Du 16 au 22 - Semaine européenne de la mobilité
- Le 16 - Journée internationale de la protection de la couche d'ozone
- Du 18 sept. au 8 oct. - Semaine du développement durable
- Le 20 - World Clean Up Day
- Le 22 - Journée mondiale sans voiture
- Le 26 - Journée mondiale de la mer
- Le 29 - Journée internationale de sensibilisation aux pertes et gaspillages de nourriture

OCTOBRE

- Du 1er au 11 - Semaine du climat
- Du 4 au 14 - Fête de la science
- Du 14 au 20 - Semaine du goût
- Le 14 - Journée nationale de la qualité de l'air
- Le 16 - Jour de la nuit
- Le 16 - Journée mondiale de l'alimentation
- Le 17 - Journée mondiale du refus de la misère
- Le 31 - Journée mondiale des villes

NOVEMBRE

- Du 1er au 30 - Mois de l'économie sociale et solidaire
- Du 11 au 22 - COP29 de Bakou, en Azerbaïdjan
- Du 18 au 26 - Semaine européenne de la réduction des déchets

DÉCEMBRE

- Le 5 - Journée mondiale des sols
- Le 8 - Journée mondiale du climat
- Le 11 - Journée mondiale de la montagne
- Le 20 - Journée internationale de la solidarité humaine

JANVIER

- Le 24 - Journée internationale de l'éducation (UNESCO)

FÉVRIER

- Le 2 - Journée mondiale des zones humides
- Du 6 au 8 - Journées mondiales sans téléphone portable
- Le 10 - Journée mondiale des légumineuses

MARS

- Le 3 - Journée mondiale de la vie sauvage
- Le 4 - Journée mondiale de l'ingénierie pour le développement durable
- Le 8 - Journée internationale des droits des femmes
- Le 15 - Digital Cleanup Day
- Du 17 au 25 - Semaine du jardinage à l'école
- Le 18 - Journée mondiale du recyclage
- Le 20 - Journée internationale sans viande
- Du 20 au 30 - Semaine pour les alternatives aux pesticides
- Le 21 - Journée internationale des forêts
- Le 22 - Journée mondiale de l'eau

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ADEME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

LES ÉVÉNEMENTS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE 2024/2025

- Le 23 - Journée mondiale de la Météorologie
- Du 29 mars au 13 avril - Tous au Compost !

AVRIL

- Le 6 -Journée internationale du sport au service du développement durable et de la paix
- Le 22- Journée internationale de la Terre nourricière

MAI

- Du 1er au 31 - Mai à vélo
- Le 10 - Journée mondiale du commerce équitable
- Le 11 - Journée mondiale des espèces menacées
- Le 12 - Journée internationale de la santé des végétaux
- Le 18 - Journée mondiale de célébration des plantes
- Le 20 - Journée mondiale des abeilles
- Du 21 au 25 - Fête de la Nature
- Le 22 - Journée internationale de la biodiversité
- Le 24 - Journée européenne des parcs

JUIN

- Le 3 - Journée mondiale pour le vélo
- Le 5 - Journée mondiale de l'environnement
- Du 6 juin au 6 juillet- Fête de la mer et des littoraux
- Le 8 - Journée mondiale de l'océan
- Du 9 au 13 - 3e Conférence des Nations Unies sur les Océans à Nice
- Le 17 - Journée mondiale de lutte contre la désertification et la sécheresse
- Le 18 - Journée de la gastronomie durable

JUILLET

- Le 3 - Journée mondiale sans sac plastique
- Le 26 - Journée internationale pour la conservation de l'écosystème de la mangrove

AOÛT

- Le 12 - Journée internationale de la jeunesse

EN SAVOIR PLUS

Un site incontournable pour les jeunes : mtaterre.fr

Un site de ressources éducatives pour les enseignants : agirpourlatransition.ademe.fr/acteurs-education

Génèse et enjeux du développement durable

Les enjeux du développement durable

La naissance des objectifs du développement durable

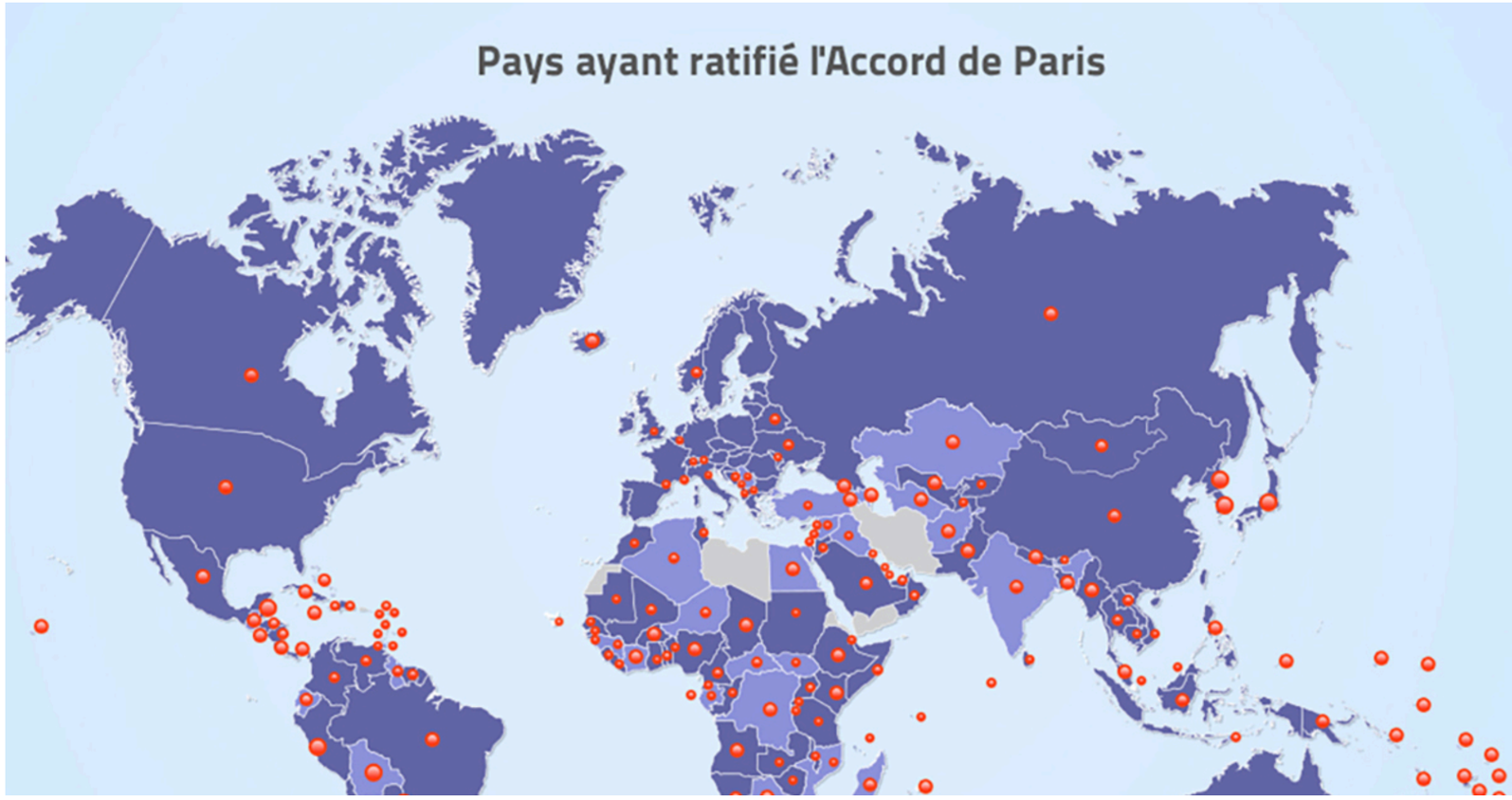

Engagement du mouvement olympique dans le développement durable

- Le développement durable = nouveau pilier de l’Olympisme

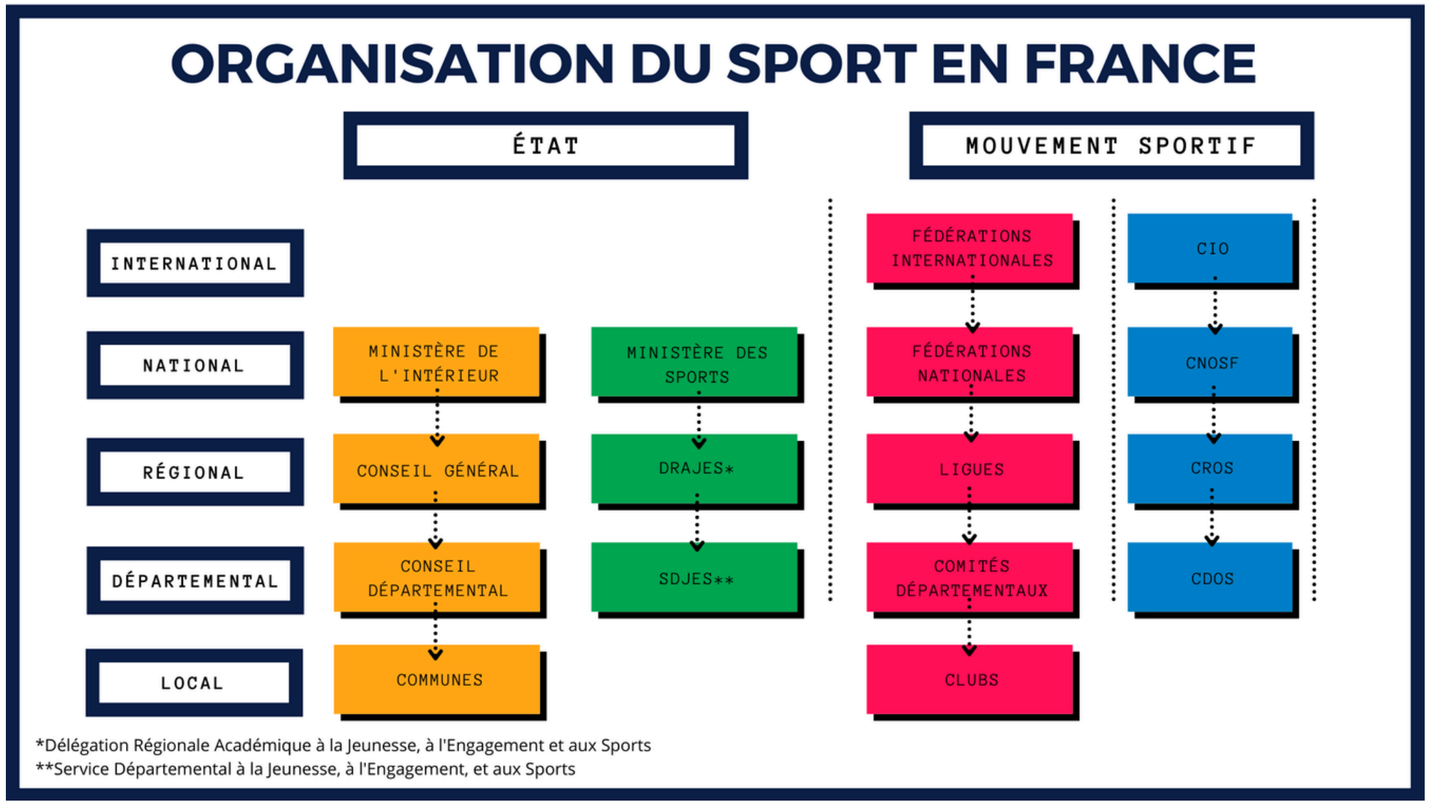

Engagement du mouvement olympique dans le développement durable

Le développement durable = nouveau pilier de l'Olympisme

L'engagement du Comité International Olympique

COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE

1996
Intégration de la notion de développement durable dans la charte olympique

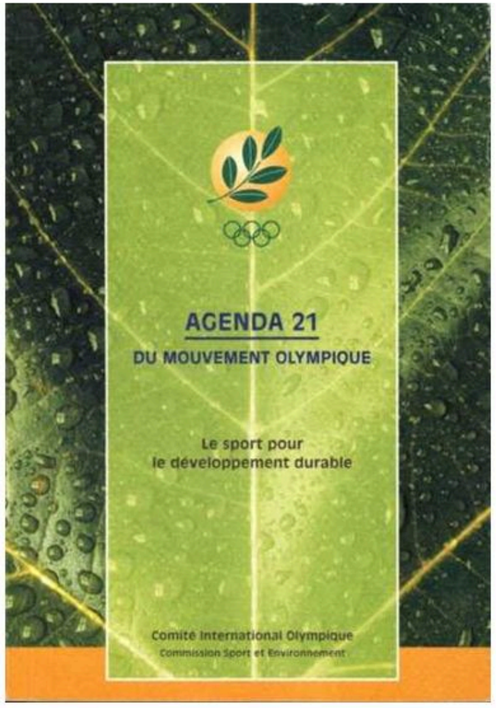

- Juin 1999 à Rio, lors de la 3e Conférence mondiale sur le sport et l'environnement :

Adoption de l'« Agenda 21 du mouvement olympique ».

Agenda21 FRANCE *Développement durable, le sport s'engage*

Engagement du mouvement olympique dans le développement durable

Le développement durable = nouveau pilier de l'Olympisme

L'Agenda 21 du sport français en faveur du développement durable

2003
Henri Sérandour - Président du Comité National Olympique et Sportif Français

"Le développement durable n'est pas une recette d'application immédiate, c'est un mode de pensée, une manière actuelle de concevoir et mettre en oeuvre les politiques et naturellement les politiques sportives."

Engagement du mouvement olympique dans le développement durable

Le développement durable = nouveau pilier de l'Olympisme

La charte du sport français pour le développement durable

2008

La charte du sport français pour le développement durable complète l'Agenda 21 du sport français au travers de 8 engagements ou objectifs à atteindre.

FRANCE
Comité National Olympique et Sportif Français

Sport et développement durable
Charte du sport pour le Développement Durable

Un développement non durable de la société et ses conséquences (réchauffement climatique, désordres sociaux) constitue une menace pour le sport et la pratique du sport ne peut se concevoir que lorsque les besoins fondamentaux des hommes et des femmes sont satisfaits. Le développement durable est une condition sine qua non de la durabilité du sport.
Premier loisir des Français, activité reconnue, le sport fait partie intégrante de la société. Cette reconnaissance lui confère une responsabilité sociale qu'il doit et veut exercer en contribuant au développement durable de notre société.
Dans le prolongement de l' « Agenda 21 du mouvement sportif français », le CNOSF souhaite mobiliser l'ensemble du mouvement sportif autour de huit grands objectifs qui constituent autant d'engagements pour un sport et une société écologiquement, socialement et économiquement responsable et durable. Ces huit objectifs constituent « la charte du sport pour le développement durable ».
Le CNOSF propose à tous ses membres — et au-delà à toutes les parties prenantes du sport : partenaires, collectivités territoriales, médias, … — de s'y associer.
En adhérant volontairement à cette charte, chaque signataire témoigne de son engagement à « agir pour le bien-être des générations actuelles en préservant celui des générations futures ». Ainsi nous ferons vivre les valeurs olympiques et pourrons contribuer à un développement durable du sport et de notre société.

Engagement du mouvement olympique dans le développement durable

Le développement durable = nouveau pilier de l'Olympisme

La création du label du CNOSF "Développement durable, le sport s'engage"

COMITÉ NATIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF FRANÇAIS

développement durable LE SPORT S'ENGAGE - LABEL OR - LE MOUVEMENT SPORTIF

développement durable LE SPORT S'ENGAGE - LABEL ARGENT - LE MOUVEMENT SPORTIF

développement durable LE SPORT S'ENGAGE - LABEL BRONZE - LE MOUVEMENT SPORTIF

Agenda21 FRANCE Comité National Olympique et Sportif Français

Développement durable, le sport s'engage

Engagement du mouvement olympique dans le développement durable

Structure, activités et analyses

Mise en place d'une gouvernance mondiale

COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE

1995
Mise en place de la "commission sport et environnement"

→

2017
Actuellement nommée "commission de la durabilité et de l'héritage"

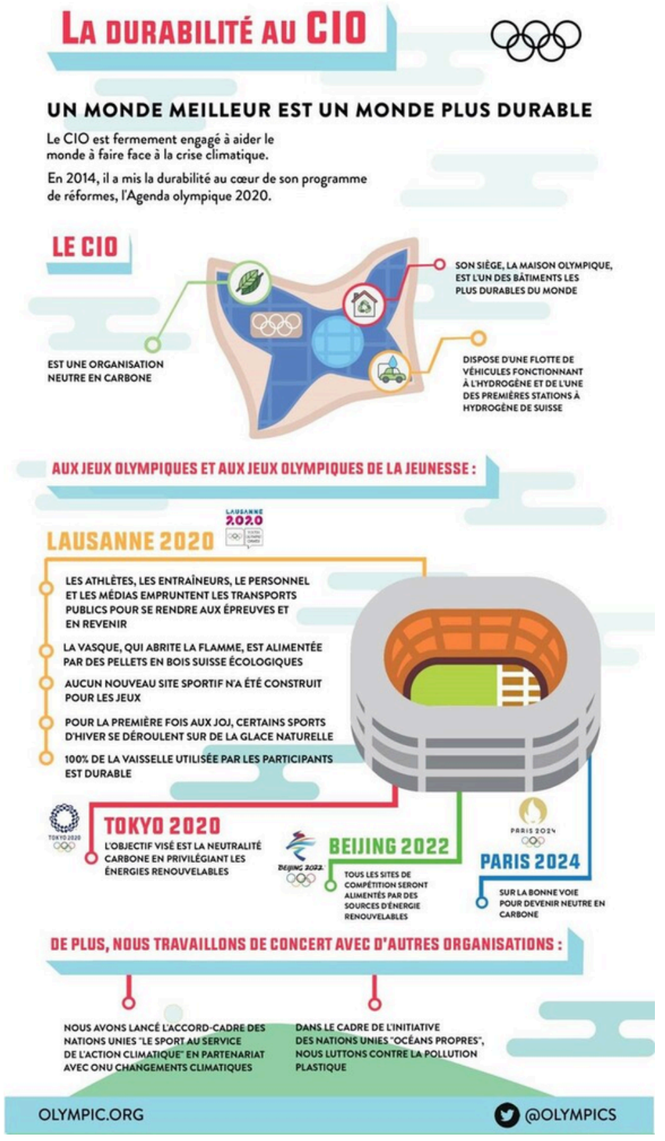

Engagement du mouvement olympique dans le développement durable

Structure, activités et analyses

Mise en place d'une gouvernance mondiale

COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE

2017
Intégration des questions environnementales dans le processus d'attribution des JO

International Olympic Committee

OLYMPIC AGENDA 2020 HIGHLIGHTS

MINISTÈRE
DES SPORTS
ET DES JEUX OLYMPIQUES
ET PARALYMPIQUES

Liberté
Égalité
Fraternité

LES MOMENTS CLÉS VERS UN SPORT SOBRE ET RÉSILIENT

SPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE

2005
Programme d'action « Agenda 21 du sport français »

2008
Guide méthodologique « Bilan Carbone® des Activités Sportives Fédérales »

2010
Lancement du « Club Sport et Développement Durable » des fédérations et ligues de sport professionnel

2011
Stratégie nationale de développement durable du sport 2010-2013

2013
Intégration du développement durable dans les conventions d'objectifs des fédérations

Outil de signalement des problèmes rencontrés lors des activités et loisirs de nature « Suricate »

2015
Outil d'optimisation des déplacements dans les rencontres sportives « Optimouv »

Stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable du sport 2015-2020

2016
Recueil « Les fédérations sportives françaises engagées dans le développement durable » volume 1

Campagne « Les 10 gestes du sportif écoresponsable »

2017
Charte des 15 engagements écoresponsables des organisateurs d'évènements sportifs à horizon 2020

Recueil « Les fédérations sportives françaises engagées dans le développement durable » volume 2

2018
Première étude d'impact d'un grand évènement sportif international : la Ryder Cup 2018

2020
Charte des 15 engagements écoresponsables des établissements publics du ministère chargé des sports à horizon 2024

Plateforme « Responsabilité Sociétale des Organisations » et boîte à outils du mouvement sportif

2021
Label « Développement durable, le sport s'engage ® » du CNOSF

Rapport « Dérèglement climatique : le monde du sport à +2°C et +4°C »

V2 de la charte des 15 engagements écoresponsables des organisateurs

2022
Plan de sobriété énergétique du sport

Guide d'accompagnement méthodologique à l'évaluation de la charte

2023
Recommandations méthodologiques à l'usage des organisateurs d'évènements sportifs européens

Outil de mesure, de compréhension et réduction de l'empreinte carbone d'un évènement sportif « COACH CLIMAT évènements »

Guide pour un été 2023 sportif et responsable

Benchmark des méthodologies d'études d'impact environnemental applicables aux GESI

2024
Charte des 15 engagements écoresponsables des fédérations et ligues de sport professionnel

Étude d'impact économique, social et environnemental de la coupe du monde de rugby 2023

Livre d'activitation du numérique responsable à destination des acteurs du sport

Plan national d'adaptation au changement climatique des pratiques sportives

Feuille de route sobriété hydrique du sport, à venir

Étude d'impact économique, social et environnemental des championnats du monde de Ski 2023 à Courchevel Meribel, à venir

Guide pour un été 2024 sportif et responsable

Université Polytechnique HAUTS-DE-FRANCE

Sport, territoire et développement durable, un socle commun au service des politiques sportives renouvelées

L’Agenda 21 local et le sport

Les capitaux stratégiques au service du développement territorial

Analyse des 4 capitaux stratégiques

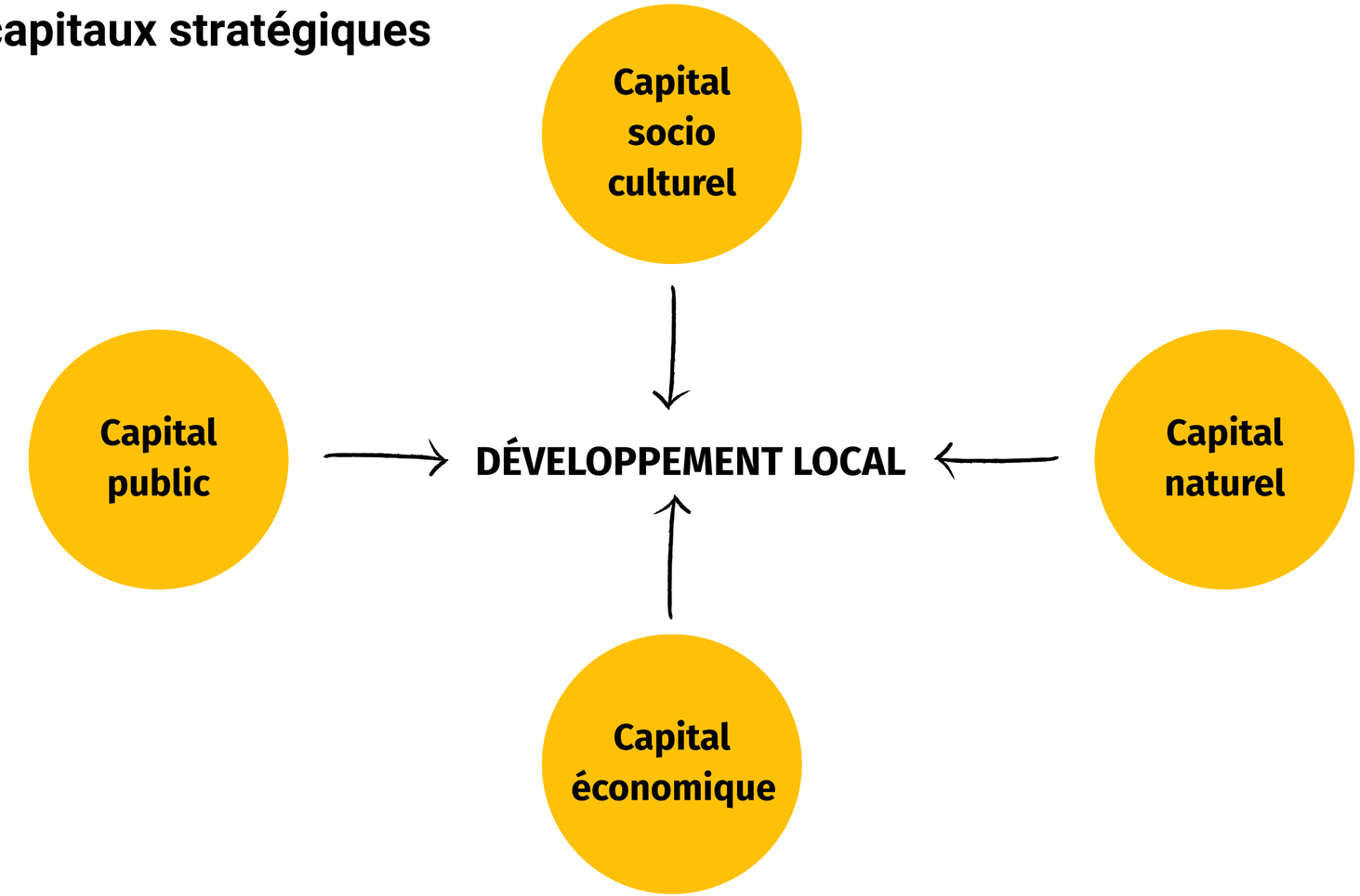

L’Agenda 21 local et le sport

Le sport : un acteur du projet territorial durable

L’Agenda 21 : un outil de référence pour faire évoluer le sport vers des pratiques plus durables ?

2002
Etats généraux du Sport

UN TERRITOIRE REMARQUABLE ET SENSIBLE
UN PATRIMOINE COMMUN A PRESERVER ET A VALORISER

Charte de l’environnement

La commune de Rochefort-du-Gard s’engage à :

ARTICLE 1
Sauvegarder le patrimoine commun des Rochefortaises et Rochefortais
Harmoniser l’équilibre ruralité/urbanité
Sauvegarder le patrimoine naturel, culturel et paysager :
Réhabiliter le « petit patrimoine »
Favoriser les manifestations du folklore et de la tradition locale
Réhabiliter et développer les espaces verts
Sauvegarder l’architecture locale
Limiter l’affichage sauvage.

ARTICLE 2
Valoriser le patrimoine commun des Rochefortaises et Rochefortais
Créer et dynamiser des circuits touristiques de randonnées pédestres, urbaines et rurales
Favoriser l’émergence de talents locaux
Créer et développer des espaces fleuris et paysagers
Inciter les habitants à fleurir leurs façades
Préserver la singularité de Rochefort :
en limitant l’effervescence immobilière
en limitant la hauteur des constructions
en imposant des normes architecturales
en incitant à la réhabilitation et l’harmonisation des façades

ARTICLE 3
Agir pour un développement harmonieux
Insérer des clauses environnementales dans les cahiers des charges
Faire respecter les qualités environnementales de Rochefort dans toute évolution économique ou immobilière
Homogénéiser l’implantation immobilière
Contrôler l’implantation commerciale et industrielle
Favoriser les activités non polluantes
Réhabiliter le centre ancien

ARTICLE 4
Agir pour un développement durable
Favoriser le développement des énergies non fossiles et non polluantes
Favoriser les économies d’énergie
Améliorer la collecte des déchets, notamment ménagers
Favoriser la réduction des déchets
Encourager l’utilisation de produits à faible impact sur l’environnement

ARTICLE 5
Favoriser l’émergence d’une écocitoyenneté, garante de l’image de qualité du territoire
Lutter contre les dépôts d’ordure sauvages
Sensibiliser les habitants à la qualité du Patrimoine
Développer l’éducation environnementale
Promouvoir des actions de protection de l’environnement
Associer les citoyens aux réflexions environnementales

ARTICLE 6
Mettre en œuvre un management de la politique environnementale
Conduire aujourd’hui une politique environnementale pour préserver le futur est un défi exigeant, demandant un suivi vertical et horizontal dont le bon fonctionnement ne pourra résulter que d’un management environnemental assumé par un élu spécialement en charge de ce domaine.

Adopté à l’unanimité.
Conseil municipal du 4 mars 2010

2005
Charte de l’environnement
Article 6

Formule de Dubos : “Penser global et agir local”

Les équipements sportifs au coeur du DD

Une approche globale de l'équipement sportif

Une approche globale de l'équipement sportif et les principes fondamentaux

Aujourd'hui, la programmation, la réalisation et la gestion des infrastructures sportives se bâtissent, dans la plupart des cas, avec la vision du développement durable.

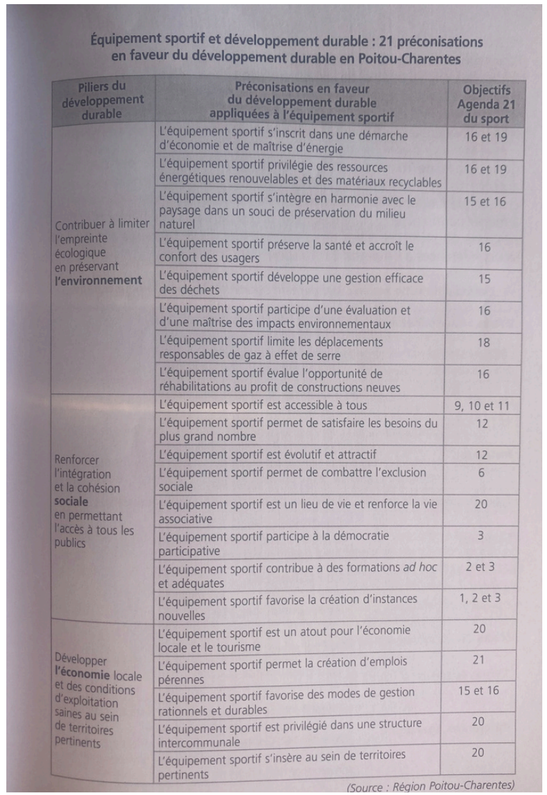

Équipement sportif et développement durable : 21 préconisations en faveur du développement durable en Poitou-Charentes

Piliers du développement durable	Préconisations en faveur du développement durable appliquées à l'équipement sportif	Objectifs Agenda 21 du sport
Contribuer à limiter l'empreinte écologique en préservant **l'environnement**	L'équipement sportif s'inscrit dans une démarche d'économie et de maîtrise d'énergie	16 et 19
	L'équipement sportif privilégie des ressources énergétiques renouvelables et des matériaux recyclables	16 et 19
	L'équipement sportif s'intègre en harmonie avec le paysage dans un souci de préservation du milieu naturel	15 et 16
	L'équipement sportif préserve la santé et accroît le confort des usagers	16
	L'équipement sportif développe une gestion efficace des déchets	15
	L'équipement sportif participe d'une évaluation et d'une maîtrise des impacts environnementaux	16
	L'équipement sportif limite les déplacements responsables de gaz à effet de serre	18
	L'équipement sportif évalue l'opportunité de réhabilitations au profit de constructions neuves	16
Renforcer l'intégration et la cohésion **sociale** en permettant l'accès à tous les publics	L'équipement sportif est accessible à tous	9, 10 et 11
	L'équipement sportif permet de satisfaire les besoins du plus grand nombre	12
	L'équipement sportif est évolutif et attractif	12
	L'équipement sportif permet de combattre l'exclusion sociale	6
	L'équipement sportif est un lieu de vie et renforce la vie associative	20
	L'équipement sportif participe à la démocratie participative	3
	L'équipement sportif contribue à des formations *ad hoc* et adéquates	2 et 3
	L'équipement sportif favorise la création d'instances nouvelles	1, 2 et 3
Développer **l'économie** locale et des conditions d'exploitation saines au sein de territoires pertinents	L'équipement sportif est un atout pour l'économie locale et le tourisme	20
	L'équipement sportif permet la création d'emplois pérennes	21
	L'équipement sportif favorise des modes de gestion rationnels et durables	15 et 16
	L'équipement sportif est privilégié dans une structure intercommunale	20
	L'équipement sportif s'insère au sein de territoires pertinents	20

(Source : Région Poitou-Charentes)

Région Poitou Charentes
Plan d'actions

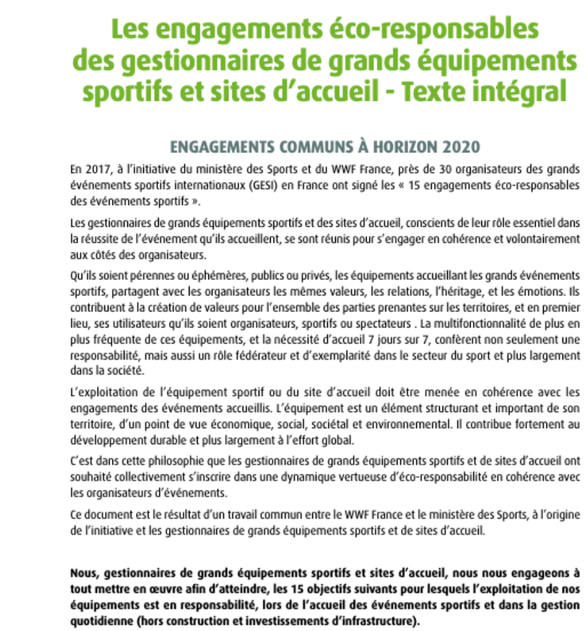

Les engagements éco-responsables des gestionnaires de grands équipements sportifs et sites d'accueil - Texte intégral

ENGAGEMENTS COMMUNS À HORIZON 2020

En 2017, à l'initiative du ministère des Sports et du WWF France, près de 30 organisateurs des grands événements sportifs internationaux (GESI) en France ont signé les « 15 engagements éco-responsables des événements sportifs ».

Les gestionnaires de grands équipements sportifs et des sites d'accueil, conscients de leur rôle essentiel dans la réussite de l'événement qu'ils accueillent, se sont réunis pour s'engager en cohérence et volontairement aux côtés des organisateurs.

Qu'ils soient pérennes ou éphémères, publics ou privés, les équipements accueillant les grands événements sportifs, partagent avec les organisateurs les mêmes valeurs, les relations, l'héritage, et les émotions. Ils contribuent à la création de valeurs pour l'ensemble des parties prenantes sur les territoires, et en premier lieu, ses utilisateurs qu'ils soient organisateurs, sportifs ou spectateurs . La multifonctionnalité de plus en plus fréquente de ces équipements, et la nécessité d'accueil 7 jours sur 7, confèrent non seulement une responsabilité, mais aussi un rôle fédérateur et d'exemplarité dans le secteur du sport et plus largement dans la société.

L'exploitation de l'équipement sportif ou du site d'accueil doit être menée en cohérence avec les engagements des événements accueillis. L'équipement est un élément structurant et important de son territoire, d'un point de vue économique, social, sociétal et environnemental. Il contribue fortement au développement durable et plus largement à l'effort global.

C'est dans cette philosophie que les gestionnaires de grands équipements sportifs et de sites d'accueil ont souhaité collectivement s'inscrire dans une dynamique vertueuse d'éco-responsabilité en cohérence avec les organisateurs d'événements.

Ce document est le résultat d'un travail commun entre le WWF France et le ministère des Sports, à l'origine de l'initiative et les gestionnaires de grands équipements sportifs et de sites d'accueil.

Nous, gestionnaires de grands équipements sportifs et sites d'accueil, nous nous engageons à tout mettre en œuvre afin d'atteindre, les 15 objectifs suivants pour lesquels l'exploitation de nos équipements est en responsabilité, lors de l'accueil des événements sportifs et dans la gestion quotidienne (hors construction et investissements d'infrastructure).

2015
Guide pratique pour une gestion écoresponsable des établissements publics

L’événementiel sportif, un enjeu impactant du développement sportif durable

Rôle du mouvement sportif

Objectif 17 de l’Agenda 21 du sport français (CNOSF)

1° Inclure des préconisations environnementales dans le cahier des charges de l’organisation des manifestations

2° Nommer un responsable chargé de l’environnement et doté de moyens nécessaires à la réalisation de sa mission dans l’organisation des manifestations

3° Mettre en oeuvre un dispositif d’évaluation de l’impact des manifestations sur l’environnement

4° Créer des prix qui récompenser l’organisation d’une manifestation qui met en oeuvre des préconisations environnementales

5° Impliquer les pratiquants et les spectateurs au respect de l’environnement lors des manifestations

L’événementiel sportif, un enjeu impactant du développement sportif durable

Rôle des collectivités territoriales

ECOCONDITIONNALITÉ : DES PROJETS INNOVANTS ET VERTUEUX

Face aux contraintes et aléas provoqués par le changement climatique, la Région met en place un référentiel technique permettant aux porteurs de projets et aux territoires d’être pleinement acteurs de cette adaptation au changement climatique et de la préservation de l’environnement.

Exemple de mise en oeuvre de l’écoconditionnalité dans le cadre de l’attribution des subventions
Région BFC

Par ailleurs, certaines collectivités territoriales ont entreprise la mise en place du label **“Sport et développement durable” du CNOSF** afin de labeliser les événements sportifs de leur territoire Région

L’événementiel sportif, un enjeu impactant du développement sportif durable

Rôle des détendeurs de droits

MINISTÈRE
CHARGÉ DES SPORTS
Liberté
Égalité
Fraternité

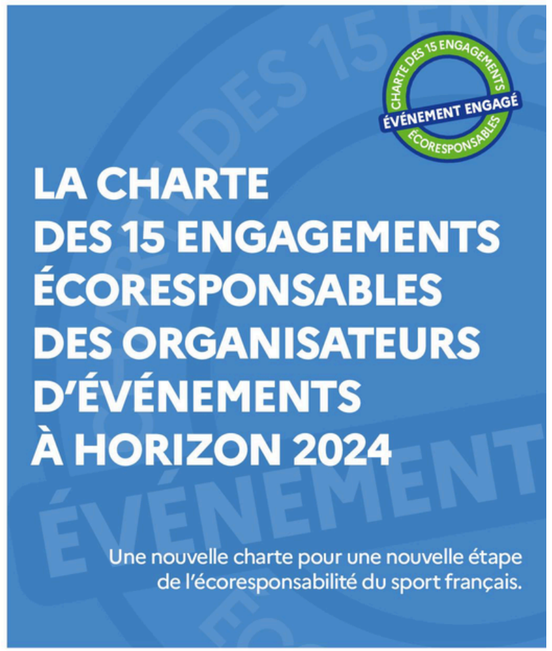

Charte élaborée en collaboration avec le WWF France

WWF

CHARTE DES 15 ENGAGEMENTS
ÉVÉNEMENT ENGAGÉ
ÉCORESPONSABLES

Nous, organisateurs d’événements sportifs, nous engageons, dans une dynamique d’amélioration continue, à atteindre et mesurer les objectifs chiffrés des 15 thématiques suivantes à N+4 :

POUR LIMITER ET MESURER NOTRE IMPACT ENVIRONNEMENTAL	
ENGAGEMENT 1 : Alimentation durable	• 80 % de l’offre alimentaire durable
ENGAGEMENT 2 : Mobilités durables	• 90 % des déplacements en mobilité durable • Suppression de 95 % des trajets en avion réalisables en moins de 5 heures porte à porte par d’autres moyens de transports
ENGAGEMENT 3 : Réduction des déchets	• Réduction de 90 % du plastique à usage unique mis en circulation
ENGAGEMENT 4 : Sites naturels, espaces verts et biodiversité	• Préserver 100 % des sites naturels et espaces verts concernés • 1 programme d’action pour la biodiversité et l’éducation à l’environnement
ENGAGEMENT 5 : Préservation des ressources en eau et en énergies	• 100 % de la consommation d’énergie et d’eau maîtrisée et optimisée
POUR AGIR POUR UNE ÉCONOMIE PLUS RESPONSABLE	
ENGAGEMENT 6 : Achats responsables	• 1 politique d’achats responsables opérationnelle sur l’ensemble des familles d’achats stratégiques
ENGAGEMENT 7 : Sponsoring	• 80 % des sponsors sont impliqués dans l’atteinte des objectifs de la Charte
ENGAGEMENT 8 : Empreinte numérique	• 1 état des lieux ou diagnostic réalisé
POUR LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS	
ENGAGEMENT 9 : Contribution à une société plus inclusive	• 1 programme d’actions contribuant à la construction d’une société plus inclusive
ENGAGEMENT 10 : Promotion de l’égalité femmes - hommes	• 1 programme d’actions visant à réduire les inégalités de genre
ENGAGEMENT 11 : Accessibilité pour les Personnes en Situation de Handicap (PSH)	• 1 programme d’actions dédié aux personnes en situation de handicap
ENGAGEMENT 12 : Cause solidaire	• 1 engagement (au moins) dans une cause solidaire
POUR INFORMER, SENSIBILISER ET FORMER	
ENGAGEMENT 13 : Gestion responsable des bénévoles et des volontaires	• 1 programme d’actions dédié à la gestion responsable des bénévoles et des volontaires
ENGAGEMENT 14 : Mobilisation interne à la démarche d’écoresponsabilité de l’événement	• 1 action (au moins) de mobilisation autour des enjeux de l’écoresponsabilité événementielle réalisée auprès de chaque partie prenante interne
ENGAGEMENT 15 : Éducation au développement durable	• 1 programme d’éducation au développement durable

Combien d'événements sportifs sont organisés chaque année en France ?

a) 500 000
b) 1 million
c) 2,5 millions

Quel est le premier poste d'émissions de GES (gaz à effet de serre) d'un événement sportif ?

a) Le transport des spectateurs
b) La restauration
c) Les déchets

Quel est le 2ème poste d'émissions de GES d'un événement sportif ?

a) L'énergie utilisée par les infrastructures
b) Le matériel sportif
c) La restauration

Quelle quantité de déchets est produite en moyenne sur un évènement rassemblant 1000 personnes ?

a) 180 kg
b) 500 kg
c) 1,3 Tonnes

Combien de fois faut-il réutiliser une éco-cup pour que son impact environnemental soit meilleur qu'un gobelet jetable ?

a) 5 fois
b) 15 fois
c) 30 fois

Combien de T-shirts Finisher ont été distribués au Marathon de Paris 2024 ?

a) 32 000
b) 45 000
c) 54 000

Quel pourcentage des personnes en situation de handicap ne pratiquent pas d'activité sportive en France ?

a) 19%

b) 33%

c) 46%

L’événementiel sportif, un enjeu impactant du développement sportif durable

Rôle des détendeurs de droits

« Responsable » *au sens des domaines couverts par la RSO*

Un évènement responsable est un évènement pour lequel est pris en compte **l’ensemble des impacts générés** par celui-ci **(au niveau environnemental, social et sociétal)** – **depuis sa conception jusqu’à sa réalisation** – dans le but de **réduire les impacts négatifs** et **d’améliorer les impacts positifs**.

L’événementiel sportif, un enjeu impactant du développement sportif durable

Rôle des détendeurs de droits

1) Préparation :

Mettre en place une gouvernance dédiée à l’organisation de l’événement
Identifier les parties prenantes associées à son événement
Anticiper les impacts de son événement sportif
Définir son plan d’actions en co-construction avec les parties prenantes

2) Mise en application / Déploiement sur le terrain :

Assurer la mise en place et le suivi du plan d'action sur le terrain, le jour

3) Evaluation / Bilan :

Mesurer les résultats obtenus post-événement
Identifier les pistes d’amélioration

L’événementiel sportif, un enjeu impactant du développement sportif durable

Rôle des détendeurs de droits

Les 4 volets de la Charte des 15 engagements écoresponsables :

1) LIMITER ET MESURER NOTRE IMPACT ENVIRONNEMENTAL

2) AGIR POUR UNE ÉCONOMIE PLUS RESPONSABLE

3) LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS

4) INFORMER, SENSIBILISER ET FORMER

L’événementiel sportif, un enjeu impactant du développement sportif durable

Rôle des détendeurs de droits

1) LIMITER ET MESURER NOTRE IMPACT ENVIRONNEMENTAL

POUR LIMITER ET MESURER NOTRE IMPACT ENVIRONNEMENTAL	
ENGAGEMENT 1 : Alimentation durable	• 80 % de l’offre alimentaire durable
ENGAGEMENT 2 : Mobilités durables	• 90 % des déplacements en mobilité durable • Suppression de 95 % des trajets en avion réalisables en moins de 5 heures porte à porte par d’autres moyens de transports
ENGAGEMENT 3 : Réduction des déchets	• Réduction de 90 % du plastique à usage unique mis en circulation
ENGAGEMENT 4 : Sites naturels, espaces verts et biodiversité	• Préserver 100 % des sites naturels et espaces verts concernés • 1 programme d’action pour la biodiversité et l’éducation à l’environnement
ENGAGEMENT 5 : Préservation des ressources en eau et en énergies	• 100 % de la consommation d’énergie et d’eau maîtrisée et optimisée

L’événementiel sportif, un enjeu impactant du développement sportif durable

Rôle des détendeurs de droits

2) AGIR POUR UNE ÉCONOMIE PLUS RESPONSABLE

POUR AGIR POUR UNE ÉCONOMIE PLUS RESPONSABLE	
ENGAGEMENT 6 : Achats responsables	• 1 politique d’achats responsables opérationnelle sur l’ensemble des familles d’achats stratégiques
ENGAGEMENT 7 : Sponsoring	• 80 % des sponsors sont impliqués dans l’atteinte des objectifs de la Charte
ENGAGEMENT 8 : Empreinte numérique	• 1 état des lieux ou diagnostic réalisé

L’événementiel sportif, un enjeu impactant du développement sportif durable

Rôle des détendeurs de droits

3) LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS

POUR LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS	
ENGAGEMENT 9 : Contribution à une société plus inclusive	• 1 programme d’actions contribuant à la construction d’une société plus inclusive
ENGAGEMENT 10 : Promotion de l’égalité femmes - hommes	• 1 programme d’actions visant à réduire les inégalités de genre
ENGAGEMENT 11 : Accessibilité pour les Personnes en Situation de Handicap (PSH)	• 1 programme d’actions dédié aux personnes en situation de handicap
ENGAGEMENT 12 : Cause solidaire	• 1 engagement (au moins) dans une cause solidaire

L’événementiel sportif, un enjeu impactant du développement sportif durable

Rôle des détendeurs de droits

4) INFORMER, SENSIBILISER ET FORMER

POUR INFORMER, SENSIBILISER ET FORMER	
ENGAGEMENT 13 : Gestion responsable des bénévoles et des volontaires	• 1 programme d’actions dédié à la gestion responsable des bénévoles et des volontaires
ENGAGEMENT 14 : Mobilisation interne à la démarche d’écoresponsabilité de l’événement	• 1 action (au moins) de mobilisation autour des enjeux de l’écoresponsabilité événementielle réalisée auprès de chaque partie prenante interne
ENGAGEMENT 15 : Éducation au développement durable	• 1 programme d’éducation au développement durable

L’événementiel sportif, un enjeu impactant du développement sportif durable

Rôle des détendeurs de droits

La Charte des 15 engagements écoresponsables – Préconisations :

- **Les indispensables :**

- Être signataire de la charte des 15 engagements
- Assurer un modèle de gouvernance permettant de répondre aux différents engagements et enjeux associés (nommer un responsable pour chaque engagement considéré)
- Valoriser l’objectif réalisé sur les différents engagements
- S’inscrire dans une logique de mesure et d’amélioration continue

L’événementiel sportif, un enjeu impactant du développement sportif durable

R&D

Pour chaque engagement, identifier des actions qui pourraient être mises en place dans votre club